

# DÉTECTIVE

## Démonons et déments



**Voici, à la maison d'aliénés de Villejuif, l'entrée du tragique quartier, réservé aux fous criminels, à ces malheureux déments que la prison n'a épargnés que pour les livrer à l'asile perpétuel.**

(Lire, pages 3, 4 et 5, le dramatique reportage du grand journaliste Louis Roubaud.)

AU SOMMAIRE { L'échafaud sur la place publique? par Maggie Guiral. — Bataille de hyènes, par Martin Boesman. — La solitaire, par R. Ménoret. — L'en-  
DE CE NUMÉRO { fant perdu, par M. Montarron. — Le poids d'une faute, par J. Roberti — Deux contre tous, par John Berby. — Le «grilling», par Henry Musnik.

## Sur un forçat évadé

Un nombre de lecteurs nous écrivent de Marseille pour nous demander une « consultation » juridique sur le cas de Dominique Poli.

Dominique Poli, condamné le 9 janvier 1906, par la Cour d'assises des Bouches-du-Rhône, aux travaux forcés à perpétuité pour meurtre, réussit à s'évader le 5 septembre 1910 du camp de Passoura, en Guyane, où il était resté quatre années.

En septembre 1932, hanté par « le mal du pays », il débarquait à Marseille : pendant vingt-deux ans, il avait travaillé au Venezuela, réalisant des économies qui attestaient son souci de se réhabiliter.

Sur le cas de Poli, les avis, paraît-il, sont partagés et les journaux locaux, reproduisant la controverse qui s'est instituée à son propos, en a montré toutes les contradictions.

Nous citons textuellement cet extrait d'un article, publié en octobre :

« ... Qu'advient-il du forçat Dominique Poli, condamné en 1906 aux travaux forcés à perpétuité, évadé du bagne en 1910 et arrêté le mois dernier à Marseille ? Sera-t-il ou ne sera-t-il pas réacheminé vers la Guyane ?

« Le problème sera résolu, lorsqu'on saura si la prescription lui est applicable.

« On prétend d'une part qu'une peine perpétuelle ne saurait se prescrire. Et, en vertu de cette thèse, Poli devrait rejoindre le bagne.

« D'autre part — c'est la thèse du défenseur de Poli — la peine perpétuelle se prescrit comme les autres. »

Ainsi posé, le problème juridique n'aurait aucun intérêt et nous nous permettons de dire qu'il est mal posé, car le débat, s'il était tel, ne nécessiterait pas, pour sa solution, un long examen.

Il n'est pas discutable que les mesures perpétuelles se prescrivent comme les autres et nul esprit tant soit peu versé dans l'étude du code d'Instruction criminelle ne s'aviserait de soutenir le contraire. Il est une peine encore plus perpétuelle — si l'on peut dire — que la peine de mort, c'est la peine de mort. La peine de mort se prescrit par vingt ans, comme toute peine criminelle. Et l'hypothèse n'est pas théorique, puisqu'elle se présente assez souvent dans le cas d'un contumax ; elle peut aussi se produire, lorsque le condamné s'évade après l'arrêt.

Par conséquent, là n'est pas la difficulté ; et, pour en revenir à Dominique Poli, nous pouvons affirmer qu'il a prescrit sa peine de travaux forcés, puisqu'il s'est évadé en 1910 et qu'il n'a été arrêté qu'en 1932.

Mais à côté du châtiment lui-même se place une pénalité d'un caractère mal défini, qui ressort moins du droit pénal que de la juridiction administrative, à savoir la résidence forcée à la Guyane pour les condamnés aux travaux forcés dont la peine n'est pas inférieure à 12 ans.

La sanction principale est prescrite, soit ; mais que devient le châtiment accessoire ?

Peut-on — pour en revenir à Dominique Poli — renvoyer cet homme à la Guyane, non point pour y subir les rigueurs de la « transportation », mais pour l'astreindre à cette sorte de résidence sous la surveillance de la haute police ?

La question est extrêmement délicate : selon qu'on considère la résidence forcée comme une mesure administrative ou comme une « peine » accessoire, la réponse sera difficile. Les opinions diffèrent ; mais, pour trancher tout net la situation de Poli, nous concluons que, l'homme s'étant racheté, il importe de ne pas poursuivre à son sujet une discussion byzantine : il a droit maintenant à l'hospitalité de sa patrie.

## POUR CONCLURE (1)

FAISONS le point : l'unanimité, assez troublante, est pour la discrétion. L'opinion générale condamne le spectacle — au nom de l'exemplarité. Ce mot pénible, mais qui pourrait avoir un sens, en est absolument privé par la procédure actuelle.

Ici, tous se rencontrent, tous jugent la mise en scène dérisoire, la parade rétrécie, trop brève pour frapper l'esprit de ceux qui voient.

Que reste-t-il ? Le choix entre un spectacle d'horreur et la guillotine sèche.

La mise à mort dans le style moyenâgeux, ou, si l'on préfère, grandguignolesque, frapperait peut-être quelques imaginations. Dans l'ensemble, elle soulève la réprobation. Or, une peine et son exécution ne sont efficaces que si elles s'accordent à la mystique populaire, si elles la satisfont. Trop dure, l'horreur du spectacle se substituerait à l'horreur du crime

(1) Voir « DÉTECTIVE » depuis le n° 207.

## L'ECHAFAUD SUR LA PLACE PUBLIQUE ?



Notre collaboratrice M. Guiral.

### L'affaire des fraudes fiscales

L'autre jeudi, les journaux ont publié une première liste des personnes compromises dans l'affaire des fraudes fiscales. On laissait entendre que, chaque jour, serait servie une charretée nouvelle, à concurrence des 1.018 inculpés...

Et puis, brusquement, un mot d'ordre a été donné : la section financière du Parquet de la Seine qui avait obligamment — et peut-être légèrement — communiqué les noms et les adresses, a mis un sceau sur ses lèvres et aucune indiscretion n'a, depuis, été enregistrée.

En somme, il faudrait avoir le courage de ne pas jouer l'hypocrisie : ou qu'on fasse l'instruction au grand jour, comme en Angleterre, mais avec toutes les garanties de la loi anglaise, ou qu'on procède avec plus de réserve.

Il y a des noms qu'on a jetés en pâture sans réflexion ; des perquisitions qu'on a faites sur de simples lettres anonymes : nous aimons la justice, nous n'aimons pas les concours de délation.

### Sur la selle

Deux magistrats sont dans le coup. Leurs noms ont été publiés ; ils figurent dans le rapport adressé par le procureur général Donat-Guigue au président du Sénat en vue d'obtenir la levée de l'immunité parlementaire des trois « pères-conscrits » impliqués dans l'histoire. Ces deux magistrats sont MM. Breiting et Paisant, l'un et l'autre conseillers à la Cour d'appel de Paris.

Au Palais, c'est une voix unanime, ou, plus exactement, une voix à double face : l'un des conseillers, M. Breiting, ne recueille aucune pitié...

— C'est bien fait pour lui ! dit-on. Tandis qu'on plaint M. Paisant.

Le conseiller Breiting était, en effet, inutilement cruel ; quand il présidait une audience correctionnelle, il ricanait, prononçait des peines effroyables et, du haut de son siège, semblait prendre plaisir à un jeu de massacre, sans courage.

M. Paisant, modeste, travailleur, avait figure d'homme scrupuleux et juste.

Le premier président de la Cour d'appel les a invités tous deux à ne plus siéger jusqu'à la fin de l'instruction qui les concerne.



Le Conseiller Breiting rendait toujours des arrêts sans pitié.

### L'hermine en péril

On dit au Palais que « ça va mal » pour M. Donat-Guigue, le procureur général de la Cour de Paris. M. Schrameck, visé par lui dans son rapport au président de la Haute-Assemblée pour obtenir la levée de l'immunité parlementaire contre le sénateur des Bouches-du-Rhône et MM. Viellard et Jourdain, se répand dans les couloirs en menaces non déguisées : « J'aurai sa peau !... » dit-il, et il se pourrait que ce fût vrai.

Au Sénat, où l'on n'aime pas beaucoup qu'il soit porté atteinte aux vénérables Pères Consrits, un vent de colère souffle dans la direction du jeune procureur général. Déjà, lors des débats du procès Péret devant la Haute-Cour, on avait remarqué cette hostilité systématique...

Maintenant, le grief est plus sérieux : on croit savoir que le délit ne « tient » pas, et l'on s'étonne de la légèreté avec laquelle tant d'inculpations ont été décernées, et de la publicité qui y a été donnée.

Alors, la garde des Sceaux est appelé à fournir des explications. Mais, en vérité, il faut reconnaître que si l'on fait retomber sur M. Donat-Guigue la responsabilité des poursuites, ce serait de la lâcheté.

### Le « Dragon Noir »

Une vive sensation a été provoquée à Tokio par le raid sur la demeure de Mitsuru Toyama, un vieillard âgé de 80 ans, qui est le chef redouté de



Au centre : Le jeune assassin du baron japonais Takuma Dan.

la société secrète du « Dragon Noir », dénommée aussi « la Main de la Mort », la plus puissante organisation occulte du Japon, qui compte des centaines d'années d'existence.

Le « Dragon Noir », qui est le rempart des forces réactionnaires du Japon, et qui lutte avec acharnement contre les progressistes, avait organisé une série d'attentats opérés par de jeunes fanatiques « super-patriotes », membres de la société. Inui, ministre des Finances, le baron Takuma Dan, enfin le premier ministre Inukai lui-même tombaient sous leurs balles.

Si grande était la puissance de cette société, que ses chefs étaient considérés intangibles, et qu'aucun

et l'on aboutirait à un renversement du jugement public.

Reste l'autre formule : la guillotine dans la cour de la prison, avec, d'ailleurs, le soin de sauvegarder le côté formel d'une fonction exécutive (sans jeu de mots) aussi grave. C'est à cette dernière ressource que se rallient ceux qui ont évité de se prononcer sur la peine de mort.

Les plus nombreux n'ont pas dissimulé leur éloignement absolu de cette sanction. Plus de peine de mort, disent-ils ; elle est inefficace, inactuelle, pour ne citer que les arguments pertinents.

La clé du problème a été donnée par M. Camille Chautemps, ministre de l'Intérieur : ce qui importe c'est la certitude de la répression. Le problème comporte donc deux points :

Quelle sera la répression utile ?

Comment créer cette certitude ?

Une des deux questions appartient au domaine judiciaire, et même juridique. L'autre, au domaine policier. Toutes les deux, en tout cas, comportent des solutions différentes de nos solutions actuelles, qui ne sont qu'attendées.

Maggie GUIRAL.

policier n'osait pénétrer dans leurs demeures.

Après le meurtre d'Inui, le prêtre qui était l'un des organisateurs du complot se réfugia chez Mitsuru Toyama, grand-maître du « Dragon Noir », et jouit ainsi d'une immunité complète.

Aussi le raid qui vient d'être opéré, ainsi que l'arrestation de Mitsuru Toyama, a jeté le Japon dans la consternation.

La police a saisi un dépôt de bombes et de munitions, et une liste noire qui contient les noms des personnalités politiques les plus marquantes condamnées à mort par le « Dragon Noir ».



Libby Holman, à qui l'on vient d'accorder un non-lieu.

### Épilogue

On se souvient de la mort du jeune Zacharie Smith Reynolds, « roi du tabac », survenue au cours d'une orgie au mois de juillet dernier, et dont *DéTECTIVE* a décrit les circonstances troublantes.

Suicide ou assassinat ? Telle est la question qui fut posée par l'instruction. Mais comment résoudre ce problème, alors que tous les témoins du drame se trouvaient, au moment où Reynolds trouva la mort, dans un état d'ébriété telle qu'aucun d'eux ne se souvenait de ce qui s'était passé ? La femme de Reynolds, la célèbre chanteuse Libby Holman, déclara qu'elle avait été plongée « dans une sorte de coma » pendant quarante-huit heures, et qu'elle n'avait repris connaissance que pendant quelques minutes ; c'était la nuit ; Reynolds, couché près d'elle, se redressa dans son lit, tenant un revolver à la main... Une détonation réveilla les visiteurs, qui passaient un week-end dans la somptueuse villa de Reynolds ; quelques heures plus tard, le « roi du tabac » expirait à l'hôpital de Winston-Salem. La police arrêta d'abord le jeune Walker, l'ami intime de Reynolds ; mais il fut bientôt relâché, et ce fut Libby Holman, la femme du défunt, qui fut à son tour soupçonnée. La méfiance envers elle fut augmentée par le fait qu'elle avait fui pour se réfugier d'abord chez sa sœur, puis chez son père, où la police ne tarda pas à la découvrir. On apprenait en même temps que la jeune femme était enceinte. Afin de ménager la future mère, il fut décidé de

## VOILA CENT ANS

### Les débuts de la Police de Sûreté, décembre 1832

Après avoir révoqué Vidocq, le préfet mit sur pied, au début de décembre 1832, la première police de sûreté officielle, dont il confia la direction à M. Allard. A peine nommé, ce dernier refusa de s'installer rue Ste-Anne dans l'infeste et vieille bicoque où, durant treize années, Vidocq avait tenu son quartier général. Comme aucun bureau n'était vacant à la préfecture, il loua pour sa brigade un confortable hôtel au 5 de la rue de Jérusalem.

M. Allard s'était promis de recruter son personnel parmi les honnêtes gens. Si la mesure était salubre, il s'aperçut néanmoins bien vite que les



Les cartes d'inspecteur étaient ornées d'un « œil » étrange.

anciens agents de Vidocq, dépourvus de moyens d'existence, revenaient à leur ancien genre de vie, c'est-à-dire au crime. Il décida donc de les réemployer au titre d'indicateurs, avec une haute paye de cinquante francs par mois. Mais, pour prévenir tout acte arbitraire de leur part, on réserva aux véritables policiers des cartes d'inspecteur, ornées d'un « œil » fort original (!) qui prêta aux sarcasmes.

— Dormez canailles ! disait-on ; les yeux de M. Allard ont leurs « yeux » dans la poche !...

Aussitôt en place, le nouveau chef de sûreté fut en butte à des calomnies incessantes. Vidocq, tapi dans l'ombre, crachait son dépit en attisant les ruiens. On entendait chanter dans les rues :

Quand la tête d'Allard entra  
Sa brigade le conspuait.  
Et ce couard, pour la calmer,  
Dit : « Je suis homme d'honneur ! »  
Bien vite on lui prouva  
Qu'il n'était qu'un menteur  
Et que deux de ses frères  
Sont encore aux galères. (sic.)  
Et rien n'était plus faux.

remettre les poursuites à plus tard. Très courageusement, la célèbre chanteuse demanda à être immédiatement traduite devant la justice :

— Je suis innocente, a-t-elle déclaré, et je suis certaine qu'un jury m'acquittera... Je ne veux pas qu'une ombre plane sur l'enfant qui va naître !

Le procureur Carlisle Higgins, saisi de sa demande, a examiné le dossier de l'instruction, à laquelle la récente découverte de lettres de Reynolds a fourni des « faits nouveaux ».

Dans ces lettres, Reynolds annonce d'une façon des plus explicites son intention de se suicider. D'autres faits non moins convaincants écartent définitivement l'hypothèse d'un assassinat.

L'affaire s'est terminée par un non-lieu, et la vaillante jeune femme ne sera pas jugée.

### Publicité de « DéTECTIVE »

Adresser tout ce qui concerne la publicité de *DéTECTIVE* à : Néo-Publicité, 35, rue Madame, Paris (VI<sup>e</sup>).

# DÉMONS ET DÉMENTIS

par Louis ROUBAUD

Le contribuable français paie, chaque année, cent soixante millions de francs pour soigner dans les Asiles Publics quelque cent mille aliénés.

Il y en a cinquante mille autres entretenus à leurs frais dans les Maisons de Santé... Et combien dans la rue ?

La folie est un fléau aussi ancien que l'humanité mais qui va s'aggravant avec les progrès de l'esprit. L'étrange démon est attiré par les ci-mes. Nul ne peut être au-dessus de ses atteintes; il monte aussi haut que le génie.

Dans la vie ardente de notre époque, la fièvre des métropoles modernes a multiplié ses victimes. La science, qui semble avoir dépassé l'entendement, a placé le contemporain devant trop de nouveaux mystères. Le délire individuel d'Icare ou de Prométhée, la démence collective de Babel ne sont plus délire ni démence en ces temps d'hommes volants, d'électricité domestique et de maisons gratte-ciel.

Mais, précisément, notre œuvre nous domine; son immensité nous égare. Elle frappe notre intelligence et notre sensibilité. Dans le labyrinthe de l'univers mécanisé, ils sont de plus en plus nombreux, les habitants du siècle qui ont perdu leur raison !

Que faisons-nous pour arrêter le fléau grandissant, préserver la société menacée par les insociables et guérir ceux-ci de leur maladie ?

Quelles mesures avons-nous prises en France contre les fous, pour les fous, afin de nous garantir et de les soigner ?

Dans la diversité de ses formes et de ses causes, qu'est-ce que la folie ?... Se prête-t-elle à notre analyse ? Peut-elle, lorsqu'elle débordé la raison, être aperçue par la raison ?

Tel est le trouble reportage que Détective a confié à un spécialiste des enquêtes sociales : LOUIS ROUBAUD.

L'auteur des Enfants de Caïn, de Viet-Nam, de Christiane de Saïgon est trop connu de nos lecteurs pour que nous ayons à le présenter. D'autre part, la vieille amitié qui nous lie l'un à l'autre pourrait faire suspecter mon éloge.

Mais ne puis-je glaner, au hasard, les mots que je n'ose écrire, dans les textes des meilleurs écrivains et critiques de ce temps ?

HENRI BATAILLE. — Le sens humain, voilà le don suprême et inné de Louis Roubaud...

FERNAND VANDEREM. — Louis Roubaud, c'est un artiste, un écrivain doué...

HENRI BÉRAUD. — L'œuvre de Louis Roubaud a marqué une date dans le grand reportage...

ÉLIE J. BOIS. — Louis Roubaud mène ses enquêtes avec ce souci de vérité, avec cette noble inquiétude, avec cette volonté de savoir qu'il possède à un haut degré. Écrivain, sociologue, artiste, tel il s'est montré déjà, tel on le retrouve en toutes ses œuvres.

LUCIEN ROMIER. — Louis Roubaud est peintre. Il voit, il comprend tout. Il ajuste le détail pittoresque dans l'ensemble puissant...

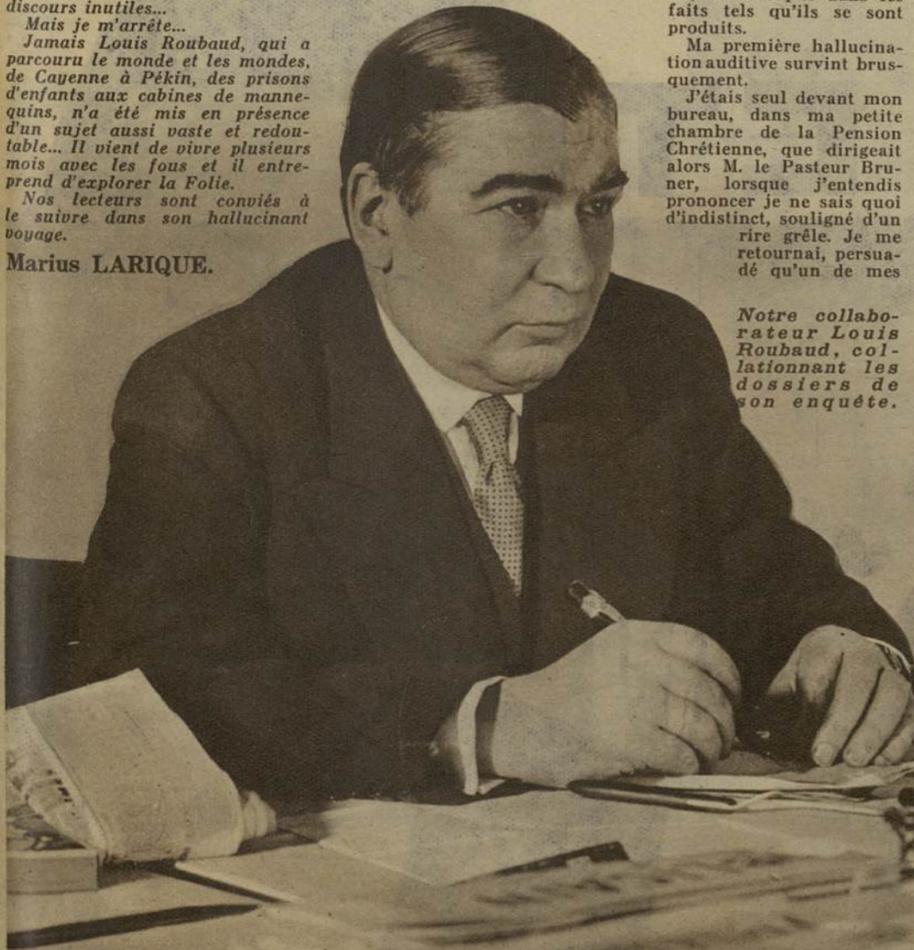
FORTUNAT STROWSKI. — Louis Roubaud a le mérite de nous forcer à regarder après avoir regardé lui-même. Un art à la fois acquis et naïf lui a appris à ne choisir que ce qui doit nous attirer ou nous indigner sans discours inutiles...

Mais je m'arrête...

Jamais Louis Roubaud, qui a parcouru le monde et les mondes, de Cayenne à Pékin, des prisons d'enfants aux cabines de mannequins, n'a été mis en présence d'un sujet aussi vaste et redoutable... Il vient de vivre plusieurs mois avec les fous et il entreprend d'explorer la Folie.

Nos lecteurs sont conviés à le suivre dans son hallucinant voyage.

Marius LARIQUE.



Notre collaborateur Louis Roubaud, collationnant les dossiers de son enquête.

Epinau-sur-Orge (Seine-et-Oise).

Asile de Vaucluse,  
Quartier X...

2 septembre 193...

**B**ORBORYGME, du grec « borboruizen » : gargouiller.

J'étais sujet aux borborogmes. J'avais assez souvent des gargouillements...

J'aurais pu combattre ces gaz dans mon abdomen en absorbant quelque poudre de charbon ou de magnésie bismurée, mais je n'attachais aucune importance à un phénomène aussi banal et indolore.

Toutefois, si enfantine que puisse vous paraître ma question, je vous la pose : lorsqu'il vous est advenu d'entendre ce gazouillis intestinal en présence d'une autre personne, n'étiez-vous pas incapable de déterminer s'il se produisait dans le corps de votre voisin ou dans votre propre corps ?

Voilà donc un bruit nettement perceptible, parfois prolongé et tellement indépendant de votre volonté que vous ne pouvez sentir vous-même la contraction de l'organe où il se produit, encore moins commander à cette contraction.

Et ne vous est-il pas arrivé, lorsque vous étiez seul, d'éprouver, en présence de ces phénomènes, une sorte de gêne ? Nous gouvernons notre délicate mécanique humaine, nous sommes es maîtres des mouvements et des sons, nous pouvons même, au prix d'un léger malaise, réfréner l'émission intempestive de sons incongrus... Mais le borborogme échappe à notre direction. Il nous rappelle qu'il y a en nous une vie physique libre dans laquelle notre cerveau ne peut intervenir. Ce mystère intérieur de nos invisibles organes, leur obéissance à des lois que nous ignorons... n'est-ce point, lorsqu'on y réfléchit, un peu troublant ?

Suivez-moi bien et ne vous hâtez pas de rire. Ne vous êtes-vous jamais amusé, par désœuvrement, dans un instant d'ennui solitaire, au cours d'une longue attente d'antichambre, par exemple, à placer dans un bruit extérieur, monotone et répété, comme celui d'un métronome ou d'un balancier d'horloge, un ou plusieurs mots que vous prononciez mentalement ? Essayez le jeu en posant une syllabe sur chaque mouvement du balancier. Bientôt, vous entendrez de vos oreilles le mot ou la courte phrase choisie par vous.

Vous pouvez faire une expérience analogue avec les borborogmes, bien que, en l'absence de tout rythme, l'adaptation des mots soit moins aisée.

N'allez pas croire que je me sois jamais distrait d'aussi puérile façon et que j'aie jamais occupé aussi sottement mes rares loisirs lorsque j'étudiais la théologie à l'École des Missions. Je cherche aujourd'hui à raccorder mon « délire d'interprétation », comme dit le Docteur Courtois, à un cas d'auto-suggestion élémentaire, facile et normal. Je voudrais établir un lien entre votre raison et ma folie. Mais cette transition, que je m'applique à ménager dans mon récit, n'existe pas dans les faits tels qu'ils se sont produits.

Ma première hallucination auditive survint brusquement.

J'étais seul devant mon bureau, dans ma petite chambre de la Pension Chrétienne, que dirigeait alors M. le Pasteur Bruner, lorsque j'entendis prononcer je ne sais quoi d'indistinct, souligné d'un rire grêle. Je me retournai, persuadé qu'un de mes



Au fond du parc, le bâtiment principal de l'asile d'aliénés de Péray-Vaucluse.

camarades était entré, et, me voyant absorbé, avait jugé plaisant de me surprendre... Ne découvrant personne, j'ouvris la porte. Le couloir était vide.

Je me surmenais depuis quelques jours et quelques nuits, car nous étions à deux semaines de l'examen. Dans cet état de tension nerveuse, j'attachai au stupide incident plus d'importance qu'il n'eût fallu. Je ne mis pas en doute que mon illusion n'eût été déterminée par le banal phénomène intestinal auquel j'étais sujet. Néanmoins, je demeurai intrigué ; il me fallut faire un effort pour dominer un trouble vraiment disproportionné à son objet.

D'autre part, il m'arrivait, à moi comme aux autres, au cours des longues séances d'étude devant la table de travail, de penser à haute voix, de me libérer du silence par une courte exclamation. Et je prononçais effectivement, ce jour-là, en empruntant l'argot assez peu pastoral d'un de mes condisciples :

— Méfie-toi, vieux Charles !... C'est un peu fort de café !...

Ceci fut émis par ma bouche en pleine conscience. Mais, immédiatement après avoir parlé, j'entendis — très distinctement cette fois — une autre voix que la mienne, et d'un autre accent, répéter mes deux premiers et mes deux derniers mots :

— Méfie-toi... de café !...

Une certitude ! Quelqu'un était ici et se moquait de moi !

J'ouvris de nouveau la porte. Rien ! J'entrai dans la chambre voisine, à droite, sans frapper; son habitant, Etienne R..., était absent. Dans la chambre de gauche, je fis sursauter mon ami, le jeune théologien Maurice D... ; j'eus la présence d'esprit de m'excuser :

— J'avais cru que tu avais frappé à la cloison !

Maurice m'assura qu'il n'avait pas bougé, m'offrit une cigarette et se remit à l'étude sans avoir remarqué mon émotion.

Je vous certifie que je ne pus établir d'abord aucune relation entre cette illusion de mon ouïe et certains ennuis, certaines appréhensions — justifiées ou non — que j'avais éprouvés récemment. Je vous l'avoue, j'étais entré aux Missions, faute de mieux, après avoir commencé et interrompu mes études chez les Jésuites. Ma foi chrétienne valait ma foi catholique; j'étais et je suis toujours un incrédule, un athée. Mais la doctrine, sinon l'esprit du protestantisme, m'avait un instant séduit; j'avais choisi une carrière, plus qu'une religion, en me préparant à civiliser, sinon à évangéliser, les peuplades d'Afrique ou d'Asie.

Peut-être n'avais-je pas été assez hypocrite vis-à-vis de mes camarades, de mes maîtres et de moi-même. Quelques imprudences, quelques écarts de pensée dans les discussions ou dans les rédactions avaient pu me dénoncer. Ces fanatiques devaient supposer qu'ayant abusé de leur confiance, je pourrais aller plus loin, m'emparer de quelques-uns de leurs secrets, de quelques-unes de leurs méthodes pour en user contre eux... Peut-être croyaient-ils qu'ils m'en avaient trop dit ou laissé deviner sur eux et leur action. Il ne leur était plus possible de me lancer, avec l'affront d'un congédiement, dans la vie civile, où je me serais trouvé sans ressources, sinon sans rancune.

Cette hypothèse est, je le suppose, raisonnable. Or, elle est antérieure à l'incident du borborogme. J'insiste sur ce point chronologique :

elle ne s'est pas présentée à mon esprit après, mais avant. Et elle n'était pas sans fondement. Mes camarades, mes maîtres, interrompaient la conversation lorsque je survenais; certains regards, certains silences, certains sourires contraints créaient autour de moi une atmosphère de suspicion. Enfin, j'avais reçu de Nîmes une lettre du Révérend D..., mon protecteur, pleine de reproches nuancés et de sous-entendus, avec cet avertissement : « Mon jeune ami, vous êtes sur une mauvaise pente... »

C'est dans ces circonstances que, le 10 octobre 192..., je fus invité par un de mes camarades, que je nommerai Paul provisoirement, mais dont je dévoilerai peut-être un jour l'identité. Il me pria de venir goûter dans sa chambre vers quatre heures.

Je fus heureux et surpris de cette amabilité inopinée, après plusieurs mois de relations froides. Je me félicitai de cette détente.

J'attendais l'heure fixée en consultant la montre de mon bureau, lorsque, dans le silence absolu, l'hallucination auditive se reproduisit. La phrase borborogmique fut émise par mon abdomen en toute clarté :

— Méfie-toi de café !...

Et cela ne mériterait pas un si long récit ; ce phénomène intestinal, même accompagné d'illusion auditive, et que je me plais à expliquer logiquement moi-même, ne m'aurait pas obsédé bien longtemps si des événements réels et contrôlés ne l'avaient immédiatement suivi. Je soumetts ces événements à votre appréciation d'homme normal :

A quatre heures dix, environ, j'entrai chez Paul. Je revois sa chambrette ornée, selon son esthétique et ses moyens, de papillons, parasols suspendus au plafond, serins de ouate jaune, chinoïseries de bazar, tout un exotisme de pacotille. J'insiste sur ce point que le café, au risque de refroidir en m'attendant, était déjà servi dans les tasses. Je le bois toujours sans sucre, mais celui-ci me parut d'une amertume insolite et trop fort. Je réclamai un peu d'eau bouillante pour l'adoucir et le réchauffer.

Paul manifestait une gaieté exubérante, une confiance amicale peu naturelle après une si longue bouderie. Un quart d'heure plus tard, je me sentis indisposé : une migraine. Je m'excusai pour regagner mon logement. J'eus le temps de courir vers mon lit, je vis mes meubles tourner, je haletais sans pouvoir libérer le souffle de ma poitrine. Dans cette sorte d'ivresse, j'eus la force de compter mes pulsations : 115 à la minute. Je luttai contre un sommeil impérieux et, lorsque la cloche sonna six heures et demie, il me fallut déployer toute mon énergie pour descendre dans la salle à manger.

Révolté contre la pensée qui venait de se présenter à mon esprit, décidé à me dominer, je m'attablai et absorbai tant bien que mal mon repas.

Je fus pris de nausées et de vomissements. Ma bouche et ma langue devenaient pâteuses, une sueur glacée coulait sur mon front...

Je sortis en toute hâte, autant pour lutter contre le sommeil tyrannique que pour consulter un docteur. Dans la rue, ne connaissant l'adresse d'aucun praticien et sentant empirer mon malaise, je décidai de me rendre au commissariat de la rue Huyghens et de demander une adresse de médecin légiste. Le secrétaire m'accueillit avec méfiance et consentit à m'indiquer un cabinet médical, boulevard Raspail. Le médecin qui me reçut m'ordonna une potion et me recommanda la marche immédiate aussi longtemps que durerait mon état de somnolence. Vers minuit, me sentant mieux, je rentrai à la Maison des Missions.

Je n'ai ni le loisir, ni le désir de vous décrire mon martyre qui dura sept mois, au cours desquels se développa l'« obsession ».

Pour comprendre ma situation, il faut imaginer que je sentais ma vie menacée dans cette demeure et que je n'avais pas un liard en poche pour reprendre ma liberté. Pas de famille, pas d'amis — hors ceux-là même qui m'étaient devenus suspects — pas d'argent ! Je luttai contre la pensée monstrueuse qui s'était installée dans ma tête; mon humeur s'assombrissait, je devenais sauvage, je me rendais insupportable. Toutefois, je me serais délivré si mes « idées délirantes » — j'emploie les termes du certificat — n'avaient été corroborées par des faits dûment contrôlés, nullement contestés.

Il est bien exact que le grave malaise déjà décrit me reprit plus de vingt fois durant cette période, soit après déjeuner, soit après dîner. Il

est bien certain que je surpris un jour Riquet, le jeune fils de M. Bruner, versant une sorte de poudre blanche dans mon potage, que l'enfant fut puni pour avoir voulu me faire une farce en jetant — prétendit-il — de la mie de pain dans mon assiette ; qu'à la suite de cet incident, sa place à table, à mon côté, fut changée...

Je sais ! L'enfant ayant deviné ma méfiance pour avoir entendu parler de ma démarche au Commissariat, avait voulu, avec l'inconscience de son âge, s'amuser de ma manie... Quant aux symptômes d'empoisonnement (fièvre, vomissement, somnolence), c'étaient des phénomènes l'auto-suggestion. Je sais !...

Il y a deux hypothèses : la mienne et l'autre. La mienne : les protestants, effrayés d'avoir introduit dans un de leur comité les plus fermés une brebis galeuse, comprenant que je deviendrais un ennemi dangereux s'ils me renvoyaient, désiraient me faire disparaître.

L'autre : j'étais fou !

En sept mois, de décembre à juillet, il y eut dans ma pensée, comme dans la température de mes relations avec les hôtes de la Maison Chrétienne, des alternances. Le Commissaire avait averti le Directeur de mes démarches, car j'étais retourné au Poste de Police... M. Bruner m'avait parlé paternellement, me conseillant le repos. Il avait interrogé Paul devant moi, le pressant d'avouer sa faute vénielle, s'il avait eu l'idée, par plaisanterie ou brimade, de me faire absorber quelque somnifère inoffensif. On m'avait offert un séjour à la campagne ; une cure d'isolement dans une propriété des Missions. J'avais accepté, puis refusé, par peur de tomber de Charybde en Scylla, du connu dans l'inconnu. Enfin, l'on voulut me renvoyer avec une somme dérisoire, qui ne m'eût pas assuré deux mois d'existence. Je consultai plusieurs médecins, j'exigeai une analyse chimique, dont les résultats devaient — je le reconnais — infirmer mes soupçons...

Mais partez donc ! Séparez-vous de nous, mon pauvre ami !

Mon Révérend Maître me suppliait hypocritement et m'ouvrait la porte, en m'offrant un ridicule viatique ! Je m'obstinais à rester.

Seules, une enquête judiciaire sérieuse, une analyse sous garantie d'expertise légale eussent été logiques. Je les réclamai obstinément et vainement.

Il va sans dire que j'étais devenu, pour mes camarades, un être à part, à qui l'on adressait peu la parole et que l'on affectait de considérer avec une sorte de pitié mêlée de dérision. Je surpris des lambeaux de phrases :

— Pauvre type !... C'est dommage !... On ne peut le conserver ici... M. Bruner est un ange de patience !

Enfin les mots « Charenton », « Bicêtre », « chapeau de paille » provoquaient les rires étouffés chaque fois que, intentionnellement ou non, ils étaient prononcés devant moi.

Et pendant cette longue période, bien que j'eusse entrepris de soigner, à défaut de mon cerveau, mon intestin, malgré charbons, magnésies et bicarbonates, les hémorrhoides devenaient plus fréquents.

L'hallucination variait. Je n'entendais plus les mêmes mots chaque jour ; c'étaient les lambeaux de phrases, les plaisanteries, les sous-entendus de mes camarades que répétait mon abdomen. J'étais comme un ventriloque qui n'eût pu conduire ses paroles, ou plutôt j'avais en moi un ventriloque étranger, un ennemi moqueur, s'amusant à m'effrayer. J'entendais très distinctement :

— Loufoque ! loufoque ! loufoque ! loufoque !... suivis du petit éclat de rire grêle.

Je ne dormais plus et je renouvelais assez naïvement, j'en conviens, mes plaintes à la Préfecture ou au Procureur. Je reconnais que j'étais prêt à tout, même au suicide ou au meurtre, lorsque je reçus un avis me priant de passer au Commissariat, le 8 juillet, à trois heures, pour une affaire me concernant.

Je fis deux suppositions : la police, eu égard à mes démarches répétées, se proposait d'ouvrir une enquête sérieuse...

Ou, ce qui était plus probable, l'officier municipal, cédant aux instances contraires de M. Bruner, allait me signifier d'avoir à déguerpir le

plus tôt possible sous menace d'y être contraint par la force.

La veille au soir, je tournais et retournais dans mes doigts le papier jaune, dont le libellé imprimé ne me paraissait pas comminatoire : « Vous êtes prié de... prière de remettre au bureau la présente convocation... »

Il me semble qu'au dernier repas, chacun m'entoura de prévenances inaccoutumées. Pris au jeu moi-même, je me laissai aller à intervenir dans une discussion grammaticale sur le *que retranché*. Mme Bruner, l'épouse du Révérend, m'interrompit en souriant :

— Vous êtes, vous, un cœur retranché... !

En entendant cette allusion, je ne doutai plus qu'on n'allât m'expulser le lendemain.

J'en eus la certitude lorsque, à l'heure dite, je rencontrai, dans le vestibule d'attente du Commissariat de la rue Huyghens, M. Bruner lui-même, accompagné de mon ami Maurice. Le Directeur était livide. Il répondit par un sourire à mon salut et mon camarade fit un effort pour me parler en utilisant comme sujet de conversation l'averse torrentielle qui fouettait les carreaux :

— C'est un temps à ne pas mettre un chien à la rue !

Je souris.

— Un chien, soit... Mais un homme ?

Et le Révérend voulut me rassurer :

— Mon enfant, personne ne songe à vous mettre à la rue.

On m'introduisit le premier et seul dans le bureau du magistrat, mais l'agent laissa la porte ouverte.

Je fis un geste pour la fermer, le Commissaire me retint :

— Non, laissez !

Il me désigna une chaise et, comme j'allais ouvrir la bouche, il m'interrompit :

— Une seconde... une seconde !

Il signa quelques feuilles, en compulsant d'autres. Je vis mon nom : *Plantier* (Eugène-Marie-Joseph), écrit en ronde sur un dossier. L'homme avait un visage rond, une petite barbiche à l'impériale, des lunettes à gros verres de myope, cerclant de tout petits yeux bleus. Il ne me paraissait méchant, ni bon, mais pressé plutôt et indifférent à mon affaire. Enfin, il commença une sorte d'interrogatoire d'identité, en faisant lui-même les demandes et les réponses :

— Vous vous appelez Plantier Eugène-Marie-Joseph... Vous êtes né à... en telle année... fils de... et de...

Quand il eut achevé cette formalité, il prévint mes explications.

— Eh bien, Monsieur Plantier, la police a fait une enquête sur les faits que vous lui avez signalés. Vous avez subi, sur votre demande, une visite médicale. Le rapport du médecin est entre mes mains ; les résultats auxquels nous avons abouti...

Sur ces mots, j'entendis une voix énorme dans la pièce voisine, demandant sans se préoccuper de la porte ouverte :

— Qui va conduire l'aliéné ?

Une autre voix plus basse, répondit :

— C'est Monsieur, un de ses camarades...

— Il ne suffira peut-être pas !... Je vais vous donner un inspecteur... Prenez-vous un taxi ?

— Oui, un taxi, dit la voix de M. Bruner.

Et comme le Commissaire me demandait si je voulais signer je ne sais quel procès-verbal :

— Inutile, ma signature n'aurait pas de valeur puisque je suis désormais officiellement un aliéné, un mineur.

Le gros homme n'insista pas.

— Enfin, vous vous plaignez, néanmoins, d'avoir été l'objet de tentatives d'empoisonnement et vous mettez en cause M. le Pasteur Bruner ?

Je pesai mes mots :

— Je reproche à la Direction de la Maison Chrétienne d'avoir essayé, dans un but d'intimidation, non pas peut-être de me supprimer, mais d'altérer ma santé.

— Vous affirmez qu'un enfant aurait servi d'instrument à vos ennemis, en jetant une substance blanche dans vos aliments ?

— L'enfant a reconnu avoir jeté une substance qu'il prétend être des miettes de pain.

Le Commissaire écrivit... signa, tendit la feuille à un planton. Le planton me fit signe de le suivre et me conduisit dans une salle enfumée où des agents jouaient aux cartes. Il me désigna, pour m'asseoir, un banc crasseux. Maurice vint me rejoindre ; il tremblait et n'osait me regarder en face. J'éprouvai pour lui de la pitié.

— C'est toi qu'ils ont choisi ?... Ils t'ont chargé de m'enfermer ?

L'autre balbutia en rougissant :

— Mais non ! mais non ! il ne s'agit pas de ça...

Pauvre garçon !

La voiture attendait. Un inspecteur assez correct monta avec nous et insista pour s'asseoir sur le strapontin. Je croyais devoir faire un assez long trajet jusqu'à Charenton, le nom de cette localité évoquant naturellement pour moi le genre d'établissement auquel on me destinait. Mais la voiture stoppa après dix minutes de course, sur le quai, devant le Palais de Justice. J'eus l'espoir, un instant, que l'on me conduirait chez un juge. Je reconnus la Conciergerie pour l'avoir visitée un dimanche. Je n'avais pas remarqué alors un bâtiment dans la cour intérieure sur la porte basse duquel étaient écrits les mots que j'avais lus souvent dans les « faits-divers » : « *Infirmier Spécial du Dépôt* ».

J'attendis un instant dans le vestibule avec Maurice et l'inspecteur. Un gardien de prison survint, hésita entre nous trois et réclama le « malade ». Mes compagnons me désignèrent. Maurice, ému de honte, me tendit la main. Je dédaignai cet adieu et suivis l'homme sans un mot.

Dans une salle voisine, un infirmier m'ordonna, sans rudesse, de lui confier mes bretelles, mon col, ma cravate, mes boutons de manchettes. Il me fouilla, retira de mes poches mon canif et un mouchoir. Enfin, je fus obligé de me déchausser et d'enlever moi-même les lacets de mes souliers. Ma toilette de condamné étant ainsi terminée, je voulus emporter un livre que j'avais déposé sur la chaise, une *Philosophie de Socrate*. L'infirmier s'y opposa :

— Non, pas aujourd'hui.

Il lut le titre, secoua la tête et dit à son camarade :

— Voilà où conduit la philosophie !

Deux hommes robustes, vêtus d'une blouse en treillis, m'encadrèrent, me tenant chacun du bout de leurs gros doigts par une manche de mon veston. Dans le couloir, une odeur de ménagerie venait des guichets ouverts dans les portes et des cris d'hommes féroces complétaient l'illusion. On ouvrit l'une des cages. Je suppliai :

— Non, pas ici !

Je n'ai jamais rien vu de plus répugnant. Un cabinet avec son trou sur la fosse immonde, sans chasse d'eau, un lit de fer aux couvertures souillées. Aménagé dans les caves, il est éclairé faiblement, le jour, par un soupirail, la nuit, par une ampoule recouverte de poussière et de toiles d'araignées. Un sol boueux, des murs gras et... l'odeur.

Par le guichet, un homme me demanda :

— Mangerez-vous à l'ordinaire ou à la cantine ?

Contre quelque monnaie, il m'apporta du pain, du fromage, du saucisson, mais, dès la première bouchée, j'eus le cœur soulevé. Ce n'était pas ici un lieu où l'on pût manger. J'appelai un gardien et le pria de me laisser quelques minutes dans le couloir sous sa surveillance, le temps d'absorber mon pauvre repas.

— Je n'en ai pas le droit, mon brave Monsieur !

J'entendais des rires, des cris, des hurlements. La peur me saisit : allais-je me laisser gagner par la contagion ? Hurler, crier, rire, moi aussi ? Qu'avais-je fait pour mériter pareil châtement ? Éttais-je un malade ou un criminel ?

Ci-contre, à droite : *Un des nouveaux compagnons de Plantier.*

La salle de garde (ci-dessous) de l'infirmier du Dépôt.

J'appréhendais la nuit... Mais la nuit me fut épargnée, du moins dans cette cave immonde. Vers sept heures, les deux gaillards en treillis me tenant toujours chacun par une manche, bout de leurs gros doigts, me conduisirent dans le cabinet du docteur de Clairambault.

— Vous entendez des voix qui vous insultent ?

— Permettez, docteur ! Je raisonne parfaitement mon illusion ; je sais qu'elle est une illusion.

— Et vous avez porté plainte contre des ennemis qui veulent vous empoisonner !

— Permettez, docteur ! Cette supposition n'est pas folle *a priori*. Elle vaut d'être sérieusement vérifiée. Je pense qu'avant de me déclarer malade, on voudra bien ouvrir une enquête sérieuse.

— Mais cette enquête a été faite, mon ami. En tout cas, puisque vous raisonnez si bien, vous comprendrez qu'il m'est impossible de vous examiner en quelques minutes. Je devrais vous garder ici en observation. Un homme de votre classe, habitué à l'hygiène et au confort, souffrirait trop dans nos locaux primitifs. Je pense que vous préférerez subir cette épreuve dans un établissement mieux aménagé.

J'acquiesçai.

Cette fois, je dus prendre l'autobus cellulaire comme un authentique voleur ou assassin. Je n'oublierai pas le voyage infernal dans l'immonde voiture, dans le tapage inouï des comptiments voisins, le débarquement de ce bête hagard dans les beaux jardins de Sainte-Anne, aux derniers rayons d'un soleil de juillet... la lourde porte qui s'ouvrit... se referma sur nous.

Eu égard à mes vêtements corrects, je suivis le dernier — et moins hâtivement que les autres — les formalités d'admission. Je vis défiler devant moi les corps rabougris, décharnés, décolorés, d'une répugnance malpropre, qu'on m'expliqua, lava, désinfecta et habilla tant bien qu'il le fallait avec l'uniforme d'été en couil rayé blanc et bleu.

Calme, docile, je passai le dernier à la toilette. Je « touchai » une chemise de grosse toile, voulut bien me trouver gilet, veston, pantalons à peu près à ma taille et je fus conduit au dortoir où j'assistai, sans vouloir y prendre part, au premier repas en commun. Je m'assis sur le banc à côté d'un vieux qui me regardait d'un air méfiant.

Dans la salle, chacun se débrouillait tant bien que mal sur sa portion d'omelette avec une cuillère et ses doigts... J'avais soif. On me versa un verre de gentiane ; mon voisin se trompa et me versa de la bière. Je n'eus pas le temps de boire, il avait déjà trempé ses lèvres, il me restait loyalement mon bien... Je renonçai, pour le soir, à me désaltérer.

J'étais épuisé par cette journée ; la nature prit ses droits. A peine m'eut-on désigné mon dortoir, malgré la rudesse de ma chemise et des draps, le vacarme des couches voisines, m'endormis.

Dès le réveil officiel, qui fit, je ne sais pourquoi, redoubler soudain les hurlements de la salle, je courus aux layabos un des premiers et je me préparai à procéder à ma toilette, quand je me sentis saisi rudement aux épaules. Je retournai avec effroi : c'était un gardien. Je me mis à dire un mot, il retroussa le col de ma chemise et commençait à me savonner.

— Mais, je peux me débarbouiller tout seul !

— Restez tranquille, nom de Dieu !

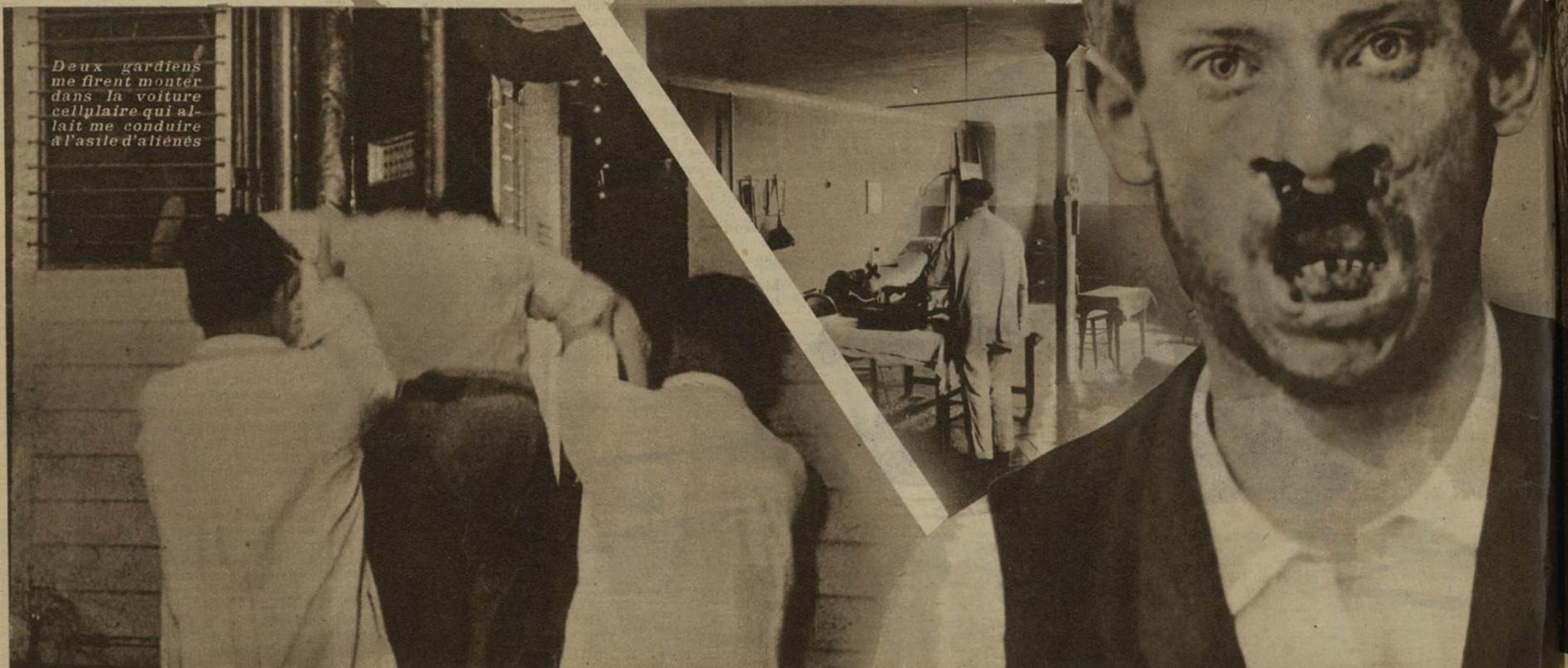
Et il continua, imperturbable. La main savonneuse de cet étranger passa et repassa sur mon visage. Je ne crois pas avoir jamais éprouvé une humiliation plus aiguë. Je compris peut-être cette minute mon nouveau destin et que j'avais cessé d'appartenir à la société des hommes.

Je n'y devais plus rentrer.

Il y a eu cinq ans fin juillet que se sont passés ces événements. Et vous m'avez rencontré...

Le pavillon des aliénés de l'hôpital Saint-Jacques.

# DÉMONS ET



Deux gardiens me firent monter dans la voiture cellulaire qui allait me conduire à l'asile d'aliénés.

... Monsieur Roubaud, dans la cour du quar-  
 tier X. de Vaucluse !  
 Vous ne m'auriez pas reconnu si je n'étais  
 venu au-devant de vous. Vous avez bien changé,  
 vous aussi, depuis nos années de caserne à  
 limes et nos promenades dans les garigues.  
 Mais je savais qui vous étiez, j'avais lu des  
 propos de vous dans les journaux et votre vi-  
 site, ici, était annoncée.  
 Eh bien ! Monsieur Roubaud, j'ai été interné  
 à Sainte-Anne, Ville-Evrard, Villejuif et Vau-  
 cluse. Je suis toujours « persécuté-persécuteur »,  
 j'ai toujours mes « hallucinations auditives » et  
 je raisonne toujours froidement sur mon « dé-  
 lire ». Puisque j'ai le courage de m'analyser  
 moi-même, je ne serai pas, vis à vis des autres,  
 un mauvais observateur. Vous avez entrepris une  
 enquête ; vous serez conduit, renseigné par  
 des spécialistes, de grands savants ; vous  
 consulterez aussi les administrateurs et les  
 médecins.  
 Voulez-vous, néanmoins, m'accepter parmi  
 vos guides ?  
 J'en ai tant vu, tant entendu, et j'ai tant souf-  
 fert ! Je vous conduirai à travers mes souvenirs ;  
 vous apercevrez par mes yeux ce que les mé-  
 decins eux-mêmes ne peuvent voir ; vous écou-  
 terez ce qui ne se dit pas. Vous pénétrerez dans  
 le dortoir, la nuit, et vous vivrez avec moi dans  
 la familiarité de mes compagnons : les fous.  
 Lorsque je vous parlerai de mon cas, vous  
 pourrez récuser mon témoignage et l'interpréter  
 de bêtise, mais le docteur Courtois vous dira  
 moi-même que, en dehors des limites nettement  
 tracées de mon délire, vous pourrez faire état  
 de ma lucidité. Je ne vous entretiendrai plus de  
 moi, de mes idées, de mon obsession. Mais,  
 sachant de liquider ce sujet personnel et, pour que  
 vous puissiez m'accepter comme cicérone auxi-  
 liaire en toute connaissance de cause, je vous  
 résume la vérité complète.  
 Je n'ai pas renoncé à tuer M. Bruner ou quel-  
 un des siens. Si je le dis tout haut, c'est pré-  
 sument pour qu'on me garde contre moi-  
 même... Il m'eût été facile de dissimuler et d'ob-  
 tenir ainsi ma sortie. La liberté m'a fait peur ;  
 elle serait de courte durée ; elle me conduirait  
 à la mort, et rapidement au quartier des fous  
 au pénitencier, où l'on est moins bien qu'ici.  
 Enfin, je suis toujours torturé par mes voix  
 hallucinatoires, j'ai toujours en moi et même  
 maintenant, autour de moi, des ventriloques  
 et des charlatans.  
 Dans ce quartier où l'on a rassemblé d'autres  
 sujets offrant des syndromes analogues aux  
 miens, vous verrez un brave campagnard, mon  
 ami Galfaut, qui traîne autour de son cerveau  
 un bien plus grand nombre de ventriloques,  
 plus nombreux et plus actifs et plus dangereux.  
 Il peut, comme moi, les situer dans le domaine  
 du délire et, me voyant vous écrire, il a voulu  
 m'indiquer sa lettre à la mienne. Elle pourra vous  
 servir. Vous verrez, par comparaison, les effets  
 d'un même mal peut produire sur un esprit  
 sensible, comme celui de ce paysan, et sur une in-  
 telligence qui résiste, comme la mienne. Par  
 moments, je me demande si son sort n'est pas  
 préférable au mien, si je ne devrais pas sombrer  
 tout à fait, perdre à jamais la petite boussole  
 que je me sers encore pour distinguer le Nord.  
 Je termine, cher Monsieur Roubaud. Je vous  
 attends jeudi, ainsi que vous l'avez annoncé au  
 docteur M. Courtois ne s'opposera pas à  
 mon intervention dans votre enquête à son côté.  
 J'espère que vous l'accepterez aussi.  
 Veuillez agréer...

Signé : Eugène PLANTIER.

Cette longue missive de M. Plantier était  
 accompagnée de la lettre de M. Galfaut que je  
 j'ai transcrit littéralement sans changer style, néo-  
 logismes, ni orthographe :

Asile de Vaucluse, 2 septembre 1933...

Monsieur le Journaliste,

Je suis peu satisfait d'être enfermé aussi  
 longtemps à Vaucluse par la faute des misé-  
 rables ventriloques. Nous ne pouvons parvenir à  
 les faire crever par la famine. Il y a quatre-  
 vingt jours qu'ils n'ont pas mangé ; nous con-

tinuerons jusqu'à extinction de chaleur natu-  
 relle. Ils font des cris de sauvages, nous traitent  
 de crapules, etc... etc... Ils deviennent lymphati-  
 ques en restant sans manger, se plissent le  
 front ; les fibres se détachent de l'occiput, de  
 sorte que le cerveau n'est plus qu'une masse  
 inerte dans le crâne.  
 Les intestins se lymphatisent également. Ils  
 n'ont plus les parties sexuelles et le système  
 nerveux en assez bon état pour pouvoir s'en  
 servir. Quand ils se sentent ainsi pris, ils veu-  
 lent la destruction du genre humain de la ma-  
 nière suivante :  
 Quand un lymphatique entre dans un village,  
 il ne sait ce qu'il doit faire ; il va de porte en  
 porte sans se faire comprendre ; il dit : « J'ai  
 besoin de ci, de là », on ne l'écoute pas.  
 Par l'insinuation, ils vous font faire des bê-  
 tises. Leur pensée bête et stupide se répercute  
 dans le cerveau d'un homme sensé, en se plis-  
 sant le front et en obtenant l'affirmation au dé-  
 triment de son petit système nerveux parlé ci-  
 dessus.  
 Ainsi, en pleine nuit, ils vous envoient cher-  
 cher les graminées fourragères à différents en-  
 droits sans qu'on puisse en trouver car ils ont  
 donné l'insinuation à la personne à qui vous  
 vous adressez de ne pas en vendre. Ils vous  
 font obtenir des bœufs à Saint-Quentin, mais  
 tout de suite, ils vous les lymphatisent à un  
 tel point que le marchand boucher s'en aperçoit.  
 Ils vous abrutissent tout un village en criant  
 dans les bois comme des bêtes féroces. Leur ha-  
 leine se répand dans le village et l'empoisonne.  
 Ils disent à un domestique de binoter — comme  
 on dit dans les campagnes —, au lieu de faire  
 entrer la charrue en pleine terre. Et cela pour  
 faire enrager le père. Ensuite ils donnent l'in-  
 sinuation à la mère d'aller chez grand-mère De-  
 vienne de manière qu'en rentrant ils ne trouvent  
 rien à manger, ni pour lui, ni pour son domes-  
 tique. Chez la mère Devienne, les ventriloques  
 abrutissent les deux femmes. Je vais chez le no-  
 taire pour lui exposer mes affaires, mais il me  
 comprend pas, car les ventriloques l'ont abruti.  
 Ils savent sonder notre pensée. Par insinua-  
 tion ils vous disent qu'ils sont dans le jardin  
 quand ils sont à deux lieues et cela pour vous  
 faire courir. Par leurs voix qui se répètent  
 dans les locaux, ils font battre des individus  
 entre-eux. Ainsi le père a failli être enfourché  
 par son domestique qui croyait que le père l'in-  
 sultait quand c'était le ventriloque.  
 Ils vous mettent dans des surexcitations épou-  
 vantables ; nous en avons malheureusement les  
 preuves tous les jours à Vaucluse. Ils ont dit  
 que mon père s'était suicidé quand c'est eux  
 qui l'ont fait mourir en lui suçant jusqu'à la  
 dernière goutte de sang et en électrisant de  
 la gare de Montescourt avec une pile électrique  
 formidable. Ils lui ont volé tous ses lapins en  
 les lymphatisant toute la nuit et en les élec-  
 trisant du dessus du poulailler. Quant aux porcs,  
 ils n'en ont pas voulu. Ils y auraient passé tout  
 aussi bien.  
 Enfin, ils font la pluie et le beau temps ; ils  
 ont fait mourir également ma mère, tout le vil-  
 lage y passera, car nous avons un chef de gare  
 ventriloque. Aussi, je suis satisfait qu'on en ait  
 enfermé un si grand nombre et qu'on les fasse  
 périr d'inanition.  
 Je vous prie, Monsieur le Journaliste, de dé-  
 mander à les voir et de réclamer aussi à mon  
 notaire de Montescourt les quatre-vingt-dix  
 mille francs qu'il me doit.  
 Je vous recommanderai aussi un chef de  
 quartier qui désire une place, car il a été com-  
 plètement dépossédé par les ventriloques.  
 Croyez, Monsieur, à mes bons sentiments.

Signé : GALFAUT, Jean-Émile.

Le jeudi suivant, à Epinay-sur-Orge, après un  
 excellent déjeuner chez le plus parisien et le  
 plus lettré des directeurs, l'ancien sénateur  
 M. Gustave Rivet, auteur dramatique et poète,  
 je retrouvai mon ami Plantier, je serrai la main  
 au père Galfaut, et je commençai ma première  
 incursion chez les fous et dans la folie, ma pre-  
 mière ascension dans la stratosphère de l'esprit.

(A suivre.) Louis ROUBAUD.



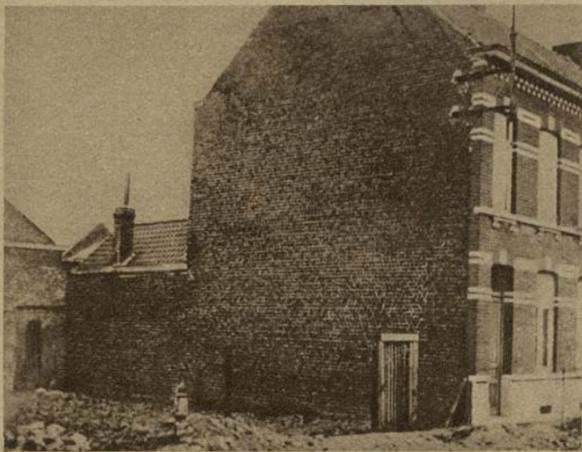
A bout d'efforts, et  
 la nature reprenant  
 ses droits, quand je  
 me retrouvai au  
 dortoir (ci-contre, à  
 gauche) je parvins  
 à m'endormir.

Quand on m'eut ha-  
 billé, comme tous  
 mes voisins, de  
 l'uniforme officiel :  
 blouse de couil et  
 béret bleu, je me  
 sentis rayé du  
 nombre des vivants

# DÉMENTIS



# FATS DIVERS



Les assassins pénétrèrent dans l'immeuble qu'habitait Mme veuve Vilain par la porte du jardin (à gauche).

## Bataille de hyènes

Peruwelz (de notre correspondant particulier).

Le chirurgien, fantôme blanc, rangea ses instruments qui eurent un cliquetis sinistre, et, retirant ses gants de caoutchouc ensanglantés : — Mort par asphyxie, dit-il; traces évidentes de strangulation.

Le samedi 12 novembre, au matin, on s'étonna, rue des Américains, de ne pas voir trotter Mme Vve Vilain, née Amélie Delguste, y habitant une petite maison isolée au numéro 4.

Intrigués, des voisins y pénétrèrent et trouvèrent la pauvre vieille morte; son grand âge, 81 ans, pouvait laisser croire à une mort naturelle, mais on remarqua la porte de derrière forcée, les meubles fouillés; dans la chambre, traînaient une paire de gants d'homme et un pantalon, d'homme également, couvert des cheveux de l'octogénaire. Elle avait dû se défendre. L'argent avait disparu.

La rumeur publique parla de crime. L'autopsie venait de la confirmer.

L'enquête s'avérait difficile; en effet, à Peruwelz grouille toute une tourbe d'« outlaws », sans métier définis.

De ce cloaque émerge François Dieudonné dit « Bouboule », de Valenciennes. Repris de justice dangereux, il tient ses assises à Peruwelz, au Café Moderne, exploité par Van Calenberghe, où son bagout et sa carrure athlétique séduisent la patronne qui oublia dans ses bras les brutalités de son mari.

Hâbleur et violent, aimant la bagarre, « Bouboule » s'impose aux mauvais garçons qui hantent le bistrot. Bientôt, il y recrute sa bande.

Les enquêteurs étudiaient son emploi du temps le 11 novembre quand, coup de théâtre, il se présenta spontanément à la gendarmerie.



De gauche à droite : Homerin, François Dieudonné, dit « Bouboule », et Van Calenberghe qui se rejettent l'un sur l'autre la responsabilité du meurtre.

— Les criminels sont Van Calenberghe, mon logeur, et Homerin.

Et de donner des précisions troublantes. Alfred Homerin, 23 ans, chassé de l'armée belge où il était sous-officier; allure pacifique de garçon joufflu, blond et rose, qui masque la pire dépravation.

Son casier judiciaire est bien garni.

Il demeure introuvable. Comme il a une tante en France, au hameau de « La Sentinelle », une souricière est organisée. Le 14, lundi, vers



Une confrontation eut lieu à la frontière franco-belge où des autos amenèrent les inculpés.

18 heures, au carrefour de la « Croix d'Anzin », le gendarme Lebeau l'aperçoit. Il l'arrête.

A la gendarmerie, il fait des aveux complets. Mais, nouveau coup de théâtre : « Bouboule », d'accusateur, devient accusé.

— On était trois. C'est la deuxième fois que nous allions chez Mme Vilain. Il y a un mois, Dieudonné m'a entraîné dans la cuisine de Van Calenberghe. « Il y a un coup à faire, dit-il; ma vieille tante a de l'argent, trente sacs à peu près; elle est seule, c'est du tout cuit ». Le soir même, j'ai fait le guet, les deux autres sont entrés dans la maison. On a partagé chez Van Calenberghe. Ils me donnèrent mille francs. Le 11 novembre, il nous a proposé de rééditer le même coup. Là aussi, j'ai fait seulement le guet; les autres ont escaladé le grillage du jardin voisin et sont entrés dans la maison par la cour intérieure; à 23 heures, c'était fini; on s'est

séparé. Le partage eut lieu le lendemain au Café Moderne.

En Belgique, on arrête Van Calenberghe, sa femme et Dieudonné.

Le premier reconnaît avoir participé à l'expédition, mais lui aussi s'est contenté de guetter. C'est Homerin qui serait entré dans la maison avec « Bouboule ». Celui-ci hausse les épaules : il est innocent. Homerin et Van Calenberghe veulent le perdre avec eux pour se venger de les avoir dénoncés; d'ailleurs, le cabaretier ne lui a jamais pardonné son infortune conjugale.

On décide alors une confrontation. Elle a lieu le 26 novembre, sur la frontière, dans un estaminet situé entre le hameau français de Plannard et le village belge de Pathy.

Quatre heures durant, les misérables se soufflèrent de leurs souvenirs sanglants.

Acharnés à se perdre, tels des hyènes en furie, ils se dénonçaient l'un l'autre, lâchement.

On les ramena enfin, butés, vers leurs geôles.

Maintenant, l'instruction piétine. Il faut attendre l'extradition d'Homerin pour reconstituer le meurtre. Peut-être alors le mystère sera-t-il percé. Car il reste entier.

Les inculpés sont, en effet, trop renseignés pour être innocents; mais, sur les trois, combien d'étrangleurs? Et qui? Un homme seul ne pouvait tuer et étendre dans son

Martin BOESMAN.

# GALERIE CRIMINELLE

d'après les documents authentiques, Plaidoiries, Réquisitoires et Pièces officielles de Procès

publiée sous la Direction de

## ARTHUR BERNÈDE



3fr. 50

le volume sous couverture en couleurs

Le Vampire de Dusseldorf  
Un gentilhomme assassin  
Lacenaire,  
le Napoléon des Bandits  
Mestorino

TALLANDIER (exclusivité HACHETTE)

Incredible Fr. 475 payables

Fr. 39. » par mois

40 MORCEAUX et 1 appareil portatif valise

8 JOURS A L'ESSAI - 1<sup>er</sup> versement 1 mois après la livraison

L'appareil portatif à aiguilles Réve-Idéal, d'une sonorité parfaite, dimens. : 40x31x16 cm., est d'une présentation irréprochable, recouvert simili-cuir brun. Le moteur est absolument silencieux. Il est garanti 5 ans. L'appareil seul : fr. 276. » ; payables fr. 23. » par mois. Nous fournissons également une série de 40 morceaux à aiguilles choisis parmi ceux qui nous sont le plus demandés : fr. 200. » payables fr. 16. » par mois (fr. 24. » 1<sup>er</sup> vers.). Nous recommandons notre combinaison de 1 appareil et 20 disques au prix de fr. 475. » payables fr. 39. » par mois (fr. 46. » 1<sup>er</sup> versement).

Nous fournissons tous les appareils et disques « Pathé » et « Idéal ».



Demandez notre catalogue N° 46.

8 JOURS A L'ESSAI

### BULLETIN DE COMMANDE D. 24

Je prie la Maison GIRARD & BOITTE, S. A., 112, rue Réaumur, à Paris, de m'envoyer un phonographe portatif Réve-Idéal, à aiguilles, ainsi qu'une série de 20 disques (40 morceaux) (payer ce qui ne convient pas), au prix de fr. \_\_\_\_\_, que je paierai fr. \_\_\_\_\_ par mois, pendant 12 mois, à votre compte de chèques postaux Paris 979.

Nom et prénoms \_\_\_\_\_ Domicile \_\_\_\_\_  
Profession ou qualité \_\_\_\_\_ Gare \_\_\_\_\_  
Département \_\_\_\_\_ Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_ 193

(Signature) :

Girard & Boitte  
112, rue Réaumur, PARIS (2<sup>e</sup>)

# LA SOLITAIRE



Brest (de notre correspondant particulier).

Elle connut la vogue, vers 1900.

Des poings martelaient la porte. Des voix criaient dans le vent.

— Madame Isnard ! Madame Isnard !

Mais rien ne répondait. Les volets de la villa ne s'entre-bâillaient pas. La porte restait hermétiquement close. Le jardin était muet.

— Madame Isnard !

Il y avait cinq jours que l'on n'avait pas vu la veuve du député. Elle, qui vivait solitaire dans sa petite villa, perdue au milieu d'un parc en friche, avait l'habitude de se rendre chaque matin au village de Relecq-Kerhuon. La dernière fois qu'on l'avait vue, c'était le vendredi 25 novembre. Puis, elle avait disparu. On avait attendu cinq jours avant de s'inquiéter.

— Mme Isnard ne vient plus chercher son pain, avait remarqué Mme Le Gall, la boulangère.

— Le courrier de Mme Isnard est en souffrance, avait déclaré Mme Theoden, la receveuse des postes.

— Ma vieille amie doit être malade, s'était inquiété Mme Penvern, chez qui l'octogénaire se rendait chaque jour pour faire un brin de causette.

L'inquiétude avait enfin gagné les voisins. C'est pourquoi, en cette matinée du 29 novembre, ils frappaient à la porte de la villa.

— Madame Isnard, ouvrez-nous !

Nul ne répondait aux cris, aux appels, aux coups de cloche.

— Il faut prévenir le maire et le garde-champêtre, dit enfin quelqu'un.

Et, quelques instants plus tard, on pénétra dans la demeure. Il y régnait une atmosphère tragique. L'obscurité donnait à chaque chose un visage hostile. Une odeur pénétrante flottait à travers les salons. Une odeur sucrée de pommes et celle, plus atroce, d'un corps en putréfaction.

Quelqu'un ouvrit une fenêtre, repoussa les volets dont les battants de fer claquèrent contre le mur. Une lumière blême inonda la chambre, découvrant un terrible spectacle.

Dans un coin, un corps recroquevillé gisait au milieu d'une mare de sang coagulé. Le visage n'était qu'une plaie sous la masse des cheveux blancs en désordre. Les mains sont croisées sur la poitrine comme pour une ultime prière. Mais des bandes de toile, fortement serrées, les maintiennent dans cette position. Les pieds sont liés avec du fil électrique.

Mme Isnard avait été assassinée.

\*\*\*

— Mme Isnard est morte ! Mme Isnard est morte !

La nouvelle, en moins d'une heure, a fait le tour du pays. Elle a même gagné Brest. Mme Isnard !... Il y avait longtemps que ce



La villa de Relecq-Kerhuon était une maison fort coquette ayant l'allure d'un petit castel de style breton.

nom n'était plus prononcé. La veuve de l'ancien député de la première circonscription de Brest avait, jadis, joué un rôle important dans la vie mondaine de la vieille cité bretonne. Puis le destin, au visage changeant, l'avait enfin recluse dans sa villa de Relecq-Kerhuon. On l'avait oubliée peu à peu.

Et voici que sa mort la remettait au premier plan de l'actualité.

Dans l'esprit de bien des gens, qui, jadis, l'avaient connue, fréquentée, des souvenirs nombreux se levèrent : des souvenirs qui avaient un parfum attendrissant d'avant-guerre ; des souvenirs où passaient des femmes aux cheveux vaporeux, aux chapeaux immenses, et dont les robes compliquées balayaient le trottoir.

Mme Isnard !... Elle n'était alors que la petite Lucie Canet, dont les parents tenaient boutique rue de Siam, à Brest. Une jolie fille, au visage rond de Bretonne, pas farouche pour deux sous, qu'on voyait danser le dimanche dans les bals-musette qui avoisinaient les casernes.

Un jour, elle disparut.

— Elle travaille à Paris, dirent ses parents.

Drôle de travail... C'étaient surtout les cabarets et les beuglants de Montmartre que fréquentait la fillette. Elle avait une voix acide, une frimousse éveillée, la jambe leste. Elle trouva rapidement un emploi de chanteuse de café-concert.

On la vit alors en robe pailletée, les bras gainés de longs gants noirs, roucouler la romance au tourlourou en bordée, scander la chanson grivoise à coups de sous-entendus et de gestes égrillards. La salle était pleine de l'épaisse fumée des pipes, du rire gras des consommateurs et des allées et venues des garçons.

Un soir, la chanteuse vit à l'écart un jeune homme qui la regardait en souriant. Il était mince, élégant, vêtu d'un habit et portait tube sur l'oreille. Lucie Canet cligna de l'œil vers le séduisant spectateur. Celui-ci se mit à rire.

Quelques minutes plus tard, il était dans la loge de l'actrice, un bouquet de fleurs à la main.

Il se présenta :

— Isnard !

Le jeune amoureux tint lieu d'habilleuse. Puis il emmena sa nouvelle conquête souper dans un cabaret à la mode... Et Lucie Canet sut si bien faire que, quelques mois plus tard, elle épousait le jeune député de Brest.

\*\*\*

Une nouvelle vie commençait. C'était fini des loges sales d'actrice, fleurant le savon à bon marché, la sueur acide et le linge doux. Lucie sut s'adapter à sa nouvelle condition. Ayant été, tour à tour, vendeuse dans la boutique obscure de son père, chanteuse de beuglant et cocotte en renom, elle sut jouer le rôle de la grande bourgeoise.

Elle donnait des réceptions dans ses vastes appartements de Brest, lançait la mode, accueillait les artistes régionaux. Mais Isnard se lassa. Il n'avait épousé la petite chanteuse que pour ce qu'elle apportait d'imprévu et de pittoresque dans sa vie de petit bourgeois. Assagi maintenant, elle n'avait plus de ragoût pour lui. Il se sépara d'elle.

Mme Isnard se retira dignement dans la petite villa de Relecq-Kerhuon, à 8 kilomètres de Brest. C'était une maison très coquette, ayant l'allure d'un petit castel breton. Un joli parc, soigneusement entretenu, entourait la bâtisse de granit, prodiguant ses rosiers multicolores, ses géraniums éclatants et la

La porte d'une sorte de hangar s'ouvrant sur la cuisine, par où l'assassin pénétra dans la villa.

Des bandelettes de toile maintenaient les mains de la morte croisées sur sa poitrine dans un geste de prière.



masse ombreuse de ses sapins et de ses genêts.

Isnard mourut. Sa femme avait vieilli. Celle qui avait été autrefois l'alerte danseuse des cabarets montmartrois, celle dont les admirateurs encerclaient de deux doigts la cheville mince et fine, celle dont les danseurs aimaient à faire ployer entre leurs mains la taille de souple roseau, était devenue une femme lourde et sans grâce, aux jambes boudinées, à la taille épaisse.

Des amis ?... Il ne lui en restait plus guère. Les heures fortunées étaient passées depuis longtemps. C'est à peine si la veuve du député de Brest parvenait à joindre les deux bouts avec la maigre pension de son mari.

Elle avait dû se séparer de son jardinier. Le parc, en friche, prit bientôt l'aspect d'une petite forêt vierge. Les rosces envahirent les massifs de rosiers ; le chien mangea le gazon des pelouses ; les arbres, non taillés, enchevêtrèrent leurs branches.

Puis ce fut le renvoi de la cuisinière. Mme Isnard fit elle-même son ménage. Mais bientôt la poussière envahit la maison. Les planchers moisirent, les rideaux tombèrent en charpie, la tapisserie des fauteuils crevés laissa passer le crin.

Mme Isnard élevait des chiens, des lapins, des poules, des canards ; les bêtes étaient ses seuls amis. Elles avaient établi domicile dans le vaste salon, dans la salle à manger et jusque dans la chambre dont elles souillaient les draps de lit.

Vêtue de sa plus belle robe, la vieille femme descendait chaque matin au village y faire ses provisions, puis regagnait sa villa pour y poursuivre sa vie solitaire.

\*\*\*

C'est vendredi. La nuit tombe vite, en novembre. Mme Isnard était descendue ce matin-là chercher sa pension. Les 475 francs qui la composaient se trouvaient dans son sac à main, sur la table.

Il se fait tard. Assis dans un fauteuil, la veuve a mis en marche le poste de T. S. F. C'est le seul luxe qu'elle ait introduit dans la maison depuis sa disgrâce. C'est aussi le seul lien qu'elle ait conservé avec le monde.

La lumière de la lampe rend plus sinistre encore l'aspect de ce salon délabré, dont les tables, les fauteuils boiteux dressent leurs silhouettes minables. Des lapins rêvent sous le canapé ; des poules somnolent sur le dossier d'une chaise ; des pigeons, l'œil fixe, se tiennent serrés l'un contre l'autre.

Penchée en avant, la petite vieille écoute la musique qu'écrute l'énorme haut-parleur. Une musique alerte. C'est un peu de l'air de Paris qu'elle respire. Du Paris d'autrefois, tout bruyant des cafés-concerts, des flonflons des musettes, des cuivres des revues militaires...

Elle se souvient de la petite scène du beuglant de Montmartre, des applaudissements d'un public au rire énorme... Tout en grignotant une pomme, elle fredonne des airs anciens.

Une ombre glisse derrière elle. Une main se lève. Un choc sourd. Un corps qui s'abat contre terre : un faible petit corps de vieille, tassé sur le sol, sous l'amas des pauvres vêtements de laine. Il y a dans la chambre un envol de bêtes apeurées.

Le sac est sur la table. Il est vidé de son contenu. Mais le criminel ne songe pas à fouiller la maison. Il ne sait pas que des valeurs et des bijoux sont cachés sous le lit : souvenirs des jours brillants d'autrefois.

Le haut-parleur crache toujours sa chanson. Le meurtrier de Mme Isnard arrache le fil de la prise. Le chant est tué...

\*\*\*

Qui est l'assassin ? Un homme s'est enfoncé dans la nuit. Celle-ci traîne, puis s'efface. Le jour naît. L'ombre, de nouveau, noie le jardin, la maison morte. L'ancienne chanteuse reste solitaire dans la mort comme elle le fut durant ses dernières années.

Ce n'est que cinq jours plus tard que l'on se souvint qu'elle existait.

R. MÉNORET.

Les enquêteurs avaient examiné longuement le cadavre de M<sup>me</sup> veuve Isnard.





Le jeune Paul Eckel (à gauche), gosse pervers aux joues de fille, aimait à errer, dès que tombait la nuit, dans le quartier pittoresque et mal famé de la Petite France au bord brumeux de l'Ill.

L'école que fréquentait la victime.

La rue des Lentilles où habitent ses parents.

Le père travaillait dans les boîtes de nuit.

Le café...

Le sinistre pont du Corbeau

Strasbourg (de notre envoyé spécial).

U nom des camarades d'école de Paul Eckel, je dépose ici la croix de Rédemption. Que notre Seigneur Jésus-Christ ouvre toutes grandes les portes du Paradis à ce malheureux enfant...

L'instituteur Muller coucha sur la terre grasse de la tombe fraîchement ouverte une croix de buis, ornée d'une écharpe blanche. Suprême offrande des jeunes compagnons d'école de l'enfant assassiné. Puis on vit se détacher de la foule une femme en deuil, que suivait, chancelante, une fillette de douze ans. Le père était là, lui aussi, très pâle, un gibus à la main. Tous les trois se penchèrent sur le frêle cercueil qu'on venait de laisser glisser dans la fosse. C'est la mère qui, la première, sous ses longs voiles de crêpe, laissa échapper le cri déchirant qui tordait les gorges :

— Paul, adieu Paul !

Il fallut la soutenir, pendant qu'elle jetait dans la tombe, d'une main tremblante, les pelletées de terre symboliques. Ses sanglots se mêlaient aux pleurs étouffés des femmes qui assistaient, le long de l'allée, à l'épilogue de l'affreux drame. Seuls, les gosses rangés près de la tombe gardaient, sous leurs traits pâlis par le froid, un visage impassible. Comme si les atroces détails de la mort du petit Paul Eckel, leur camarade d'école, leur avaient, par miracle, échappé; comme s'ils ne comprenaient pas encore tout ce que comportait de pathétique la fin de l'enfant perdu...

Nous étions ce matin-là réunis, au cimetière de Cronenburg. Strasbourg avait vu passer, de bonne heure, dans ses rues et sur ses ponts noyés de brume, l'humble cortège du petit Paul Eckel : une théorie d'enfants, conduits par l'instituteur en redingote, un modeste corbillard garni de couronnes blanches, un groupe en deuil, et des amis, des voisins de la petite victime. Je m'étais mêlé à

eux depuis cet immense hôpital civil, ville dans la ville, que construisirent les Allemands, au temps de leur domination. Je n'étais pas le seul curieux du cortège. On m'avait désigné, non loin de moi, des messieurs attentifs aux propos de chacun et que je reconnus pour être des inspecteurs de la Sûreté Générale, envoyés là, à n'en pas douter, non seulement pour enregistrer tout ce qui se dirait, mais pour observer tout ce qui mériterait d'être observé.

— On ne sait jamais, m'avait dit, la veille, M. Ponnavoy, chef de la Sûreté; dans une affaire comme celle-ci rien ne doit être négligé, et qui sait, ce n'est pas la première fois qu'on voit les auteurs de crimes aussi monstrueux poussés par l'irrésistible besoin de venir rôder autour du cercueil de leur victime.

Déjà d'ailleurs, l'autre matin, un bruit avait circulé : bruit qui, dès qu'il était parvenu aux bureaux de police et de gendarmerie, avait aussitôt jeté le branle-bas chez les enquêteurs : l'assassin était revenu, la nuit, sur les lieux du crime !

A l'heure du dîner, des enfants avaient vu ou plutôt avaient aperçu, près de la touffe d'herbe encore rougie de sang, une ombre se pencher. Saisis de terreur, ils étaient allés, tout courants, alerter le garde-champêtre qui habite non loin de là.

— Là-bas ! purent-ils dire, la voix étranglée, et tous désignaient dans la direction du pré tragique une silhouette d'homme courbé qui semblait avec un couteau creuser le sol à l'endroit de la mare de sang.

Le garde-champêtre s'approcha prudemment. L'ombre, à son tour, se déplaça et, à travers le champ, bondit dans la nuit.

Hallucination ou réalité ?

Les inspecteurs interrogèrent, le lendemain, les deux témoins qui confirmèrent leur souvenir. Un homme avait bien, à la nuit tombante, rôdé à l'endroit où avait été découvert le petit cadavre mutilé de Paul Eckel. Mais on apprit un peu plus tard que

la veille, précisément à cette heure-là, le médecin légiste, l'éminent docteur Chavigny, était allé, sur les lieux du crime, faire quelques prélèvements de sang sur les herbes foulées. Et personne, parmi les enquêteurs, ne songea plus à cet incident.

Je dis : parmi les enquêteurs, gens habitués à se méfier, surtout dans ce genre d'affaires, des hallucinations collectives et des imaginations trop enclines à s'égarer. Mais qui pourrait éteindre — hormis l'arrestation du coupable — le trouble anxieux qui oppresse depuis une semaine l'esprit public ? Qui pourrait empêcher les habitants de la Meinau, passant rue de la Canardièrre, d'évoquer devant ce pré où traînent à ras du sol des écharpes de brume l'ombre obsédante et mystérieuse de l'Assassin, Monstre de la nuit, égorgeant et mutilant l'enfant asservi à son désir...

■ ■ ■

C'est un matin, vers 6 h. 30, que des ouvriers se rendant à leur travail aperçurent dans le pré, au commencement de la rue de la Canardièrre, à environ 150 mètres des dernières maisons, le corps d'un enfant, allongé non loin de la route, le bras droit étendu, le bras gauche ramené sur la poitrine.

De loin, l'enfant, qui avait le torse nu, paraissait dormir dans l'herbe. Mais, en s'approchant de quelques pas, on pouvait voir, sur sa gorge, une atroce blessure d'où le sang avait jailli en longues traînées brunes, puis sur le côté gauche et à la tête des traces de coups de couteau, enfin, au bas ventre, une horrible mutilation... Cet affreux spectacle prenait plus de tragique encore sous ce ciel gris d'hiver, lourd de neige, dans cette perspective de faubourgs, bordée à l'horizon de cheminées fumeuses, de maisons basses et de clochers.

Les vêtements de ce malheureux garçonnet étaient épars. J'ai dit qu'il avait le torse nu. C'est dire qu'il était seulement vêtu d'un pantalon, légèrement rabattu sur les genoux d'ailleurs, d'une paire de chaussettes montantes et de deux gros souliers cloutés. Non loin de là on trouvait son béret noir, ainsi qu'un porte-monnaie contenant quelques pièces de monnaie. Plus près, gisaient son cache-col, sa chemise et son pull-over. La veste enfin — une veste de coutil gris — était découverte à 150 mètres de là, tout près des dernières maisons, dans l'herbe.

Les ouvriers ne perdirent pas leur temps à examiner plus longuement leur tragique découverte et coururent alerter la brigade de gendarmerie de Neudorf. A leur tour, M. Munch, commissaire du 9<sup>e</sup> arrondis-

L'ENFANT



sement, le capitaine Bonnefond, le chef de la Sûreté Ponnay et M. Adrian, le juge d'instruction délégué par le Parquet, arrivèrent sur les lieux. Grâce à une enveloppe trouvée sur les vêtements de l'enfant, et portant comme adresse 12, rue des Lentilles, on identifia rapidement la petite victime. A cette adresse, en effet, des parents n'avaient pas vu leur fils, âgé de 11 ans, rentrer la nuit dernière. Anxieuse, la mère interrogeait les voisins. Ce sont les gendarmes qui devaient fournir la réponse à ses questions :

— Un enfant de cet âge a été trouvé inanimé, ce matin, à la Meinau... C'est peut-être lui...

La mère prit un fichu et suivit, le cœur tendu à se rompre, les gendarmes. On lui montra la veste de couil gris, le béret noir, puis, dans l'herbe, le petit corps mutilé et comme vidé de son sang. Elle n'eut qu'un cri :

— Paul !

Il était clair qu'on se trouvait en présence d'un crime d'un genre spécial. Tout confirmait cette évidence : l'horrible mutilation, la demi-nudité du jeune garçon, les coups de couteau portés sans doute — dans une crise de fureur sanguinaire — sur la chair tendre de l'enfant... Il n'était pas douteux non plus que le petit Paul Heckel avait été tué sur place. L'énorme mare de sang indiquait l'endroit où avait été pratiquée la terrible et mortelle blessure du cou. Puis, déjà mort, le malheureux gosse avait été traîné cinq mètres plus loin, et c'est là que le monstre s'était acharné sur lui en le mutilant et en lui portant vingt-sept coups de couteau. Mais, détail curieux : ni la veste, ni la chemise, ni le chandail ne portaient les traces de ces coups de couteau. Nulle trace de sang non plus sur ces vêtements. Les enquêteurs purent en déduire que l'enfant s'était déshabillé

tout d'abord et qu'il avait été égorgé debout.

D'autre part, selon le médecin légiste, la mort semblait remonter vers minuit. Il restait donc à reconstituer l'emploi du temps du petit Eckel jusqu'à cette heure-là. On s'y employa sans tarder. Malgré tous les efforts, on ne put retrouver sa trace au delà de 10 heures et demie du soir, heure à laquelle l'enfant disparaît, n'est plus rencontré par personne, ni seul, ni accompagné. Et pourtant, du domicile de ses parents au pré de la Meinau — j'ai moi-même parcouru le chemin — il y a près de cinq kilomètres !

■ ■ ■

Dix heures et demie du soir... A partir de cet instant, la trace du petit Eckel se volatilise, et les efforts acharnés des enquêteurs se butent, comme devant un mur, contre cet instant pathétique. Que devient-il ? Où passe-t-il ? A-t-il déjà rencontré le Monstre qui le guette, qu'il connaît peut-être, et qui a sur lui, pour l'entraîner, un si étrange ascendant ?

Tout devient surprenant dans cette affaire à mesure qu'on se penche sur le décor et les personnages qui en forment la trame, et qu'on rejoint, à chaque pas, à chaque détoar, cette trouble atmosphère des nuits strasbourgeoises qui ne peut, quand on l'a respirée, s'oublier de sitôt.

Il n'est que trop vrai que les histoires de mœurs pullulent depuis quelques années à Strasbourg et qu'elles s'y multiplient en proportion même du mal dont on a, en voulant le supprimer, étendu la virulence. Ce n'est pas, je pense, faire une grande révélation que de dire que certaines rues de Strasbourg prennent, la nuit — avec leurs bars aux rideaux tirés, leurs enseignes équivoques et leurs couloirs obscurs — l'aspect des rues à marins qu'on rencontre à Barcelone, à Naples ou à Marseille. Chassée, il y a cinq ans, des maisons de tolérance de la rue des Pêcheurs où elle s'exerçait sous la surveillance administrative, la prostitution fleurit maintenant sans contrôle, sous les formes les plus déguisées, dans l'arrière-salle des plus innocentes boutiques. La police a mis cent filles en carte. Mais, partout, se multiplient les clandestines, et ces bars, ces innombrables

salons de thé sont devenus les « casitas » de cette nouvelle Buenos-Ayres.

Un mal ne va pas sans l'autre. Parallèlement à cette prostitution partout embusquée, se développe à Strasbourg, dans des proportions qui commencent à devenir inquiétantes, la contagion des mœurs spéciales. Que d'histoires n'ont-elles pas à cet égard déjà défrayé la chronique scandaleuse ! Que d'anecdotes ne chuchote-t-on pas ici sous le manteau !... Entôlages de vieux messieurs par de jeunes garnements qui, comptant bien qu'aucune plainte ne sera déposée, agissent en toute impunité. Maladies dépravations, pratiques dangereuses qui font découvrir, par exemple, un haut personnage de la ville, la gorge tailladée, sur le lit d'un hôtel louche, où il avait passé la nuit avec un jeune soldat. Et tout ceci ne serait rien encore si les gosses, les gosses trop tôt livrés à la rue, ne se prêtaient, eux aussi, à d'aussi-funestes penchants. Il est, sous une voûte du vieux marché aux Poissons, près du pont du Corbeau, un étrange lieu de rencontre dont les murs, s'ils pouvaient parler...

Mais passons et revenons au drame de la Meinau. C'est hélas dans ce trouble milieu, dans cette dissolvante atmosphère qu'il faut placer le cas du malheureux petit Paul Eckel...

— Ce n'était pas un mauvais enfant, me dit son instituteur. Hélas, je le sentais faible et il aurait fallu remédier à ses mauvaises fréquentations et à ses instincts pervers par une surveillance plus active.

En fut-il ainsi ? Le père et la mère habitent rue des Lentilles, rue étroite encaissée entre de vieilles et sordides maisons, dans le pittoresque quartier de la Petite France. C'est un escalier tortueux et obscur qui conduit, là-haut, au domicile des parents. Trois fillettes de 4, de 10 et de 12 ans partagent avec le petit Paul la triste logis. La mère attend un cinquième enfant. Et le père, musicien, doit pour nourrir toute sa nichée jouer, la nuit, de la cithare dans les bouges de la rue du Vieil Hôpital. C'est dire qu'il n'a guère le temps de surveiller ce gamin de onze ans, qui a une si jolie frimousse de fille et qu'attire si dangereusement la rue. Il s'y attarde souvent, le soir, dès que brillent les lumières du beuglant voisin, le *Moulin Rouge*, et que s'élève derrière les rideaux tirés la complainte des accordéons. Etrange précocité ! Le charme canaille de ces ruelles enchevêtrées, aux louches enseignes, l'attire. On le voit rôder de bar en bar. Et puis il a son idée en tête : gagner des sous comme il l'a vu faire à des camarades plus âgés que lui, en vendant des marrons dans les cafés.

Voilà plusieurs fois qu'il demande à ses parents l'autorisation écrite exigée par un marchand de la rue des Dentelles, à qui il s'est présenté. Ses parents, sans doute, lui ont refusé, mais, l'autre dimanche, il quitte de bonne heure le logis paternel et obtient du marchand Ferrari l'autorisation tant désirée. On peut à peu près suivre sa trace pendant tout ce dimanche. Il revient chez lui, une première fois, le matin vers 10 heures et demie, pour compter sa monnaie, repart, puis apparaît une seconde fois vers le soir. Un locataire du rez-de-chaussée, un mutilé à qui le petit Paul vient souvent rendre visite, le voit à ce moment.

— Je vais payer le marronnier, dit-il.

Vers

10 heures et demie, en effet, le marchand Ferrari signale le passage du petit Paul chez lui. Puis plus rien. Le gamin s'évanouit. Nulle trace de lui, après 10 heures et demie, ni dans les bars où on l'avait vu l'après-midi et le soir, avec son petit chaudron de marrons grillés, ni dans les trams qui sillonnent Strasbourg et ses faubourgs jusqu'à une heure du matin, ni dans les rues du quartier de la Petite France... Il y a loin, je l'ai indiqué, de la rue des Lentilles à la rue de la Canardière...

— Certes dit la mère, Paul s'absentait souvent. Mais je ne lui connaissais pas d'autres fréquentations que celles de ses petits camarades.

— Voyons, réfléchissons bien, insistèrent les enquêteurs. Ne vous a-t-il jamais dit avoir rencontré quelqu'un, fait une confidence ? N'avez-vous jamais rien surpris de suspect chez cet enfant qui avait, parfois, d'inexpliquables absences ?

— Absolument rien.

Le moindre indice, le moindre soupçon eût été pourtant bien utile aux policiers qui, presque à l'aventure, durent commencer leurs investigations.

Rarement enquête apparut plus délicate. Des gosses, l'imagination travaillée par la fin tragique du petit Paul, laissaient entendre qu'ils l'avaient rencontré dimanche soir se promenant avec un homme d'un certain âge et qui jouait au yo-yo.

Mais nul ne pouvait préciser l'heure exacte, l'endroit ou le signalement du mystérieux joueur de yo-yo.

D'autres venaient insinuer qu'il faudrait bien vérifier l'emploi du temps de certain libéré des pénitenciers suisses, se cachant dans les bas quartiers de la ville, et ayant sur la conscience un crime du même genre.

On rapportait enfin que le petit Paul Eckel était allé se baigner, l'été dernier, en compagnie d'un camarade, au « Herrenwasser ». Après leur baignade, les deux enfants furent accostés par un inconnu. En sa compagnie, ils allèrent dans un café où se trouvait déjà un pêcheur habitant Neudorf. Celui-ci fut frappé par l'attitude équivoque de l'inconnu. Le camarade du petit Paul prit la fuite. Celui-ci resta seul avec l'inconnu qui bientôt, quittant le café, l'entraîna jusqu'à la route de Schirmeck. Le pêcheur les suivit et s'aperçut soudain que l'enfant se défendait contre les pressantes invites de l'inconnu. Le pêcheur s'avança. L'homme prit la fuite. Et l'enfant ce soir-là fut ramené, dare dare, au domicile de ses parents.

Interrogée sur ce point, la mère a fini par s'en souvenir. Mais, étrange constatation, le pêcheur ne s'est pas fait connaître.

Certains peut-être savent quelque chose et ne veulent point parler. Une sorte de terreur collective d'être compromis dans cette histoire cloue les lèvres.

Personne ne veut de près ou de loin avoir approché le monstre qui entraîna, un soir pour l'égorger, le gosse aux joues de fille qui vendait des marrons — l'enfant perdu.

Marcel MONTARRON.



Au cimetière, on vit se détacher de la foule un homme, très pâle, le gibus à la main ; une femme en grand deuil, chancelant sous la douleur, et une fillette de douze ans : le père, la mère et une des sœurs du pauvre enfant perdu. Ci-dessous, les camarades d'école du petit Paul Eckel, devant sa tombe.

# ENFANT PERDU



Les enquêteurs et (à droite) le juge d'instruction Adrian.



On questionna tous les gosses du quartier.

Des ouvriers se rendant à leur travail avaient découvert le corps ensanglanté gisant dans l'herbe.

# PETITES CAUSES



En 1917, Gaspard Frey avait été, comme tant d'autres, relevé dans les lignes grièvement blessé, et emporté vers une ambulance du front.

## Le poids d'une faute

ILS de pauvres romanichels. Gaspard Frey, qui est né dans une roulotte, est de ceux dont on dit que la grand'route est leur seule patrie. Et pourtant Gaspard, tout au début de la guerre, a répondu à l'ordre de mobilisation. Il avait vingt ans.

En septembre 1917, après avoir été blessé et gravement commotionné, il déserta et se réfugia en Suisse, où il retrouva d'autres romanichels qui parlaient son langage et l'accueillirent fraternellement dans leur tribu. Mais, après quinze ans d'absence, Frey voulut rentrer en France. Le 2 mars 1932, accompagné de sa femme et de ses cinq enfants dont l'aîné n'a pas encore dix ans, il se présentait à la gendarmerie de Besançon « pour se mettre en règle ».

On le conduisit en prison. Toutefois, après avoir examiné le dossier du déserteur, le général commandant la 7<sup>e</sup> région délivra, le 15 mars, un « refus d'informer ». Frey, blessé, ayant plus de douze mois de front, était déclaré amnistié. On lui rendit aussitôt la liberté.

Mais, trois mois plus tard, un scribe méticuleux et sournois faisait une découverte : si Frey avait bien passé plus de douze mois au front, il ne comptait fort exactement que onze mois et dix-neuf jours de présence dans une unité combattante. C'était donc à tort qu'on l'avait relâché.

Arrêté, Frey fut conduit à son corps, le 46<sup>e</sup> régiment d'infanterie, et gracieusement hébergé dans une cellule de la caserne Reuilly. Au bout de



Il fut mis en cellule à la caserne de Reuilly.



Le tribunal militaire le condamna sans sursis.

deux mois, une dépêche ministérielle, datée du 22 août, enjoignait de le renvoyer dans ses foyers (sic).

Libéré une seconde fois, Gaspard crut que ses malheurs étaient enfin terminés. Mais la justice militaire de Paris, à la fois confuse et furieuse d'avoir laissé échapper sa proie, se pencha de nouveau vers le dossier de Frey, l'étudia, le scruta à la loupe et, après quelques journées et peut-être quelques nuits d'un dur labeur, put s'écrier : « Le ministre s'est trompé ! »

Gaspard Frey avait rejoint sa femme et ses marmots.

Sur les routes de Sologne, il vendait aux paysans des paniers et des cages d'osier ; il chantait, il était heureux. Un beau matin, les gendarmes.

Cette fois, c'était le général commandant la 5<sup>e</sup> région qui, sur la demande de la justice militaire de Paris, avait délivré l'ordre d'informer. Frey fut conduit à la prison d'Orléans ; il en sortit le 9 novembre pour comparaître devant le tribunal militaire.

Son avocat, M<sup>e</sup> Buzelin, dit aux juges :

« Comme le général Héring, commandant la 7<sup>e</sup> région, comme le ministre de la guerre, vous déciderez sans doute que mon client est amnistié. Si vous croyez toutefois devoir le condamner, vous le ferez bénéficier de la loi de sursis, car il est le père de cinq enfants et son casier judiciaire est sans tache ».

Après une brève délibération, le tribunal militaire condamna le « déserteur » à un an de prison SANS SURSIS.

— Et mes gosses ? Mes gosses qui vont mourir de faim ! s'écria Gaspard.

Mais, déjà, deux gendarmes lui enchaînaient les mains.

Jacques ROBERTI.



Frey était devenu marchand ambulancier et, en roulotte, il parcourait les routes de Sologne pour vendre des paniers et des cages d'osier.



en 3 à 5 semaines  
**EXUBER BUST DEVELOPPER** pour le DÉVELOPPEMENT des seins  
**EXUBER BUST RAFFERMIR** pour le RAFFERMISSEMENT des seins

Les deux méthodes sont purement externes et absolument inoffensives. Rien à observer, aucun régime spécial ni exercices fatigants. Depuis 22 ans, milliers de succès. Recommandées par de nombreux médecins. Des artistes de théâtre et de cinéma universellement admirés doivent leurs succès aux

MÉTHODES EXUBER

Résultats obtenus pour le développement.	ATTESTATIONS	Résultats obtenus pour le raffermissement.
M <sup>lle</sup> Y. B., a développé sa poitrine de 16 cm. en 21 jours.	M <sup>me</sup> B. R., a raffermi sa poitrine en 18 jours.	M <sup>me</sup> E. D., av. de Versailles, en 22 jours.
M <sup>lle</sup> T. M., r. des Abbesses 18 — 23 jours.	M <sup>me</sup> G. P., rue de Varenne, en 23 jours.	M <sup>me</sup> O. C., rue d'Uzès, en 38 jours.
M <sup>lle</sup> T. L., r. d'Aboukir... 17 — 23 jours.		
M <sup>lle</sup> C. B., av. Bel-Air... 21 — 36 jours.		

SEULES Ces méthodes ont été déposées et soumises à l'analyse du Laboratoire National de Contrôle des Médicaments.

OFFRE GRATUITE  
 Les lectrices de **Déetective** recevront verbalement ou par la poste, sous enveloppe fermée sans signes extérieurs, les détails sur les Méthodes Exuber. Prière de rayer d'un trait la méthode qui ne vous intéresse pas :

Développement \_\_\_\_\_ Raffermissement \_\_\_\_\_  
 Nom : \_\_\_\_\_ Adresse : \_\_\_\_\_  
 à envoyer de suite à M<sup>me</sup> Hélène DUROY, 11, rue de Miromesnil, Div. 148 M., Paris (8<sup>e</sup>).

## Pour la sciatique c'est tellement efficace !

Deux ans de souffrances effacés.

« Depuis deux ans que je souffrais d'une sciatique aiguë, tous les traitements et tous les soins étaient restés vains. Ces derniers temps, on m'a parlé des Sels Kruschen; j'en ai pris et ils se sont révélés tellement efficaces que depuis un mois je ne ressens plus la moindre gêne, les douleurs ont disparu complètement. J'en suis à mon troisième flacon. »

Mme P. L., Strasbourg.

Sciatique, rhumatismes, goutte, lumbagos, torticolis sont dus à un excès d'acide urique dans le sang. C'est parce que Kruschen débarrasse le sang de ce poison qu'il réussit à nous délivrer de tous ces maux. Ces différents sels naturels, scientifiquement dosés, oblige, doucement mais sûrement, les reins, le foie, l'intestin à fonctionner normalement et à éliminer tous les déchets empoisonnés. Votre mécanisme interne est ainsi nettoyé de fond en comble, votre sang purifié. Douleurs et malaises ne tardent pas alors à s'envoler, cependant que vous vous sentez rempli, de la tête aux pieds, d'une délicieuse sensation de vigueur nouvelle. Vous avez l'impression de rajeunir. Il est impossible que vous imaginiez tout le bien que vous fera la petite pincée quotidienne de Kruschen, tant que vous ne l'aurez pas essayée. N'attendez pas plus longtemps, faites-le dès demain. Sels Kruschen, toutes pharmacies : 9 fr. 75 le flacon; 16 fr. 80 le grand flacon (suffisant pour 120 jours).

### MAIGRIR

Oui, mais en SE PORTANT MIEUX.

Ne laissez pas votre corps s'encombrer de graisse. Il y va de votre esthétique et de votre santé. Le TRAITEMENT DOUBLE LAMA, seul complet et scientifique, vous fera maigrir rapidement. Préparé par un pharmacien biologiste, il améliorera votre santé. Les artistes les plus réputés l'emploient pour conserver leur ligne. Demandez la notice gratuite envoyée discrètement par les Laboratoires V. LAMA, 32, rue Saint-Lazare, Paris (9<sup>e</sup>).

Collection **Déetective** complète à vendre, faire offres. G. VERHAEGHE, r. de Wervicq, Comines (Nord).

POUR 5 fr. 50 NOUS OFFRONS

à titre de propagande, suivant nos conditions sans engagement de votre part, au choix : Montre de poche hom. ou dame, avec chaîne, ou Montre bracelet mod. préféré, lumineux ou non. Nos envois sont faits contre remboursement. Ecriv. : Horlogerie D.P. ERVICT, 40, r. Amélot, Paris.

### L'IVROGNERIE

Le buveur invétéré PEUT ÊTRE GUÉRI EN 3 JOURS s'il y consent. On peut aussi le guérir à son insu. Une fois guéri, c'est pour la vie. Le moyen est doux, agréable et tout à fait inoffensif. Que ce soit un fort buveur ou non, qu'il le soit depuis peu ou depuis fort longtemps, cela n'a pas d'importance. C'est un traitement qu'on fait chez soi, approuvé par le corps médical et dont l'efficacité est prouvée par des légions d'attestations. Brochures et renseignements sont envoyés gratis et franco. Ecrivez confidentiellement à : Remèdes WOODS, Ltd., 10, Archer Str. (219 DN), Londres W. 1

## UN HOROSCOPE EST UN GUIDE INDISPENSABLE

OFFRE GRATUITE

Le Professeur DJEMARO, astrologue scientifique dont les révélations et les conseils sont si justement appréciés de tous, offre aux lectrices et lecteurs de ce journal une esquisse gratuite de leur vie.

Le Professeur étant de passage en France ne renouvellera peut-être pas cette offre, profitez-en et vous apprécierez alors l'exactitude de ses travaux, le don de double vue qui lui permet de lire la vie passée et future de ses consultants et auquel il doit la découverte d'un merveilleux et miraculeux talisman radio-actif qui donne la chance, l'audace et la volonté.

Vous qui avez des peines, des soucis, vous qui souffrez, écrivez-lui dès maintenant pour qu'il devienne votre guide, votre ami sincère et dévoué qui, en vous dévoilant l'avenir, vous permettra d'améliorer votre situation et d'atteindre le bonheur.

Pour recevoir sous pli cacheté et discret l'étude de votre vie, écrivez-lui LISIBLEMENT vos nom, prénoms (si vous êtes Madame, ajoutez votre nom de demoiselle), DATE DE NAISSANCE EXACTE, adresse et, si vous voulez, joignez 2 francs en timbres-poste pour frais d'écritures.

Professeur DJEMARO, service V.R., 17, Rue de l'Industrie, COLOMBES (Seine).

### HAUT LES MAINS!

Etui à cigarettes forme browning s'ouvre en pressant la gâchette

1. .... 10 frs; les 4. .... 35 frs

Envoi contre remboursement ou mandat NIVELON, P. R. Bureau 50, Paris

### Heures Sautantes

Dernière Nouveauté NI verre - NI Aiguilles Les artères complètement supprimées

LECTURE FACILE En nickel chromé anti-magnétique. 11 f. Qualité extra soignée - 19 f. Marque SAUTANTE... 34 f. Montre bracelet SAUTANTE 45 f. Garantie 10 ans Envoi cont. Rembour. Exigez la marque "KAPLUS" Spécialité d'Heures Sautantes Méfiez-vous des imitations et des pacotilles

USINE D'HORLOGERIE 28 RUE DE RIVOLI O. KAPLUS 28 PARIS, Métro St-Pau

### CHIENS TOUTES RACES

POLICE, CHIENNE, GARDE, LUXE avec pedigree et garanties. Expéditions tous pays

CHENIL BERGER POLICIER MONTREUIL (Seine) - Téléphones 223 Succursale : 14, Rue Saint-Roch - PARIS

### SANS RIEN VERSER D'AVANCE

vous pouvez avoir pour 12 versements mensuels de 45 frs notre Montre-Bracelet OR pour Homme

Prix 540 francs

Mouvement CO-RE QUALITE PARFAITE GARANTIE 5 ANS SUR FACTURE

Catalogue Général K32 sur demande

COMPTOIR REAUMUR 78, Rue Réaumur PARIS

Londres (de notre correspondant particulier).

Le Grand Bill, une bonne brute au visage troué de petite vérole, se pencha vers ses camarades :  
— Je te parie une boîte de margarine que Gasken réussira à s'évader de nouveau.

C'était l'heure de la promenade à la prison de Dartmoor. Les détenus s'étaient répandus dans les vastes cours qu'écrasaient les hauts bâtiments de granit, percés de mille fenêtres lourdement grillagées.

— Je te parie trois fromages qu'il ne réussira pas...

Celui qui parlait était le petit Putsch, un dangereux repris de justice, dont le visage s'ornait de nombreuses cicatrices.

— Il ne pourra jamais, répartit un autre, battre son propre record...

Il est généralement admis qu'on ne s'évade pas de Dartmoor. Si, toutefois, on parvient à franchir ses murailles sinistres, on ne jouit pas longtemps de sa liberté.

Et pourtant Mike Gasken, le cambrioleur qui purgeait une condamnation de 12 ans de prison, avait réussi ce tour de force.

— C'est un recordman de l'évasion, clama le gros Bill avec enthousiasme.

Alors qu'il était à la prison de Barmington, il s'était fabriqué une échelle de corde. Avant de s'enfuir, il avait cambriolé le bureau de l'administration. On le retrouva quelques jours plus tard dans un hôtel de la ville de Nottingham.

Lorsqu'il eut purgé sa peine, Gasken reprit sa carrière de cambrioleur. Une fois de plus, il fut arrêté. Condamné à douze ans de prison, il fut envoyé à Dartmoor. C'était en 1930.

En 1931, il s'évade en compagnie d'un autre détenu, John Muwins. Celui-ci fut repris au bout de deux jours. Gasken réussit à demeurer cinq jours en liberté.

Cinq jours !... Cela ne s'était jamais vu à Dartmoor. Comment échapper aux poursuivants sur cette immense lande qui environnait les bâtisses épaisses de la prison ?... Parmi cette succession de marais traitres où plus d'un évadé avait trouvé une fin lamentable de son odyssée tragique ?... A travers cette région étroitement surveillée par la police ?... Dans ces villages où chaque paysan était intéressé à vendre le fuyard ?...

Comment éviter le flair des chiens — ces terribles bloodhounds — dont le mufler hargneux découvrait deux rangées de dents cruelles ?... Les patrouilles incessantes des policiers à motocyclettes ?... Les raids des avions cherchant à repérer les fugitifs ?...

— C'est un as, conclut l'énorme Bill, avec un sourire épanoui. Ce qu'il a fait, il peut le refaire, et en mieux...

■ ■ ■

Mercredi 16 décembre. Un brouillard épais pesait sur l'Angleterre tout entière.

Dartmoor, avec ses hautes murailles, ses grilles infranchissables, ses bâtiments sombres, fut noyé dans la brume.

Mike Gasken, depuis quelques jours, se montrait d'une conduite exemplaire. On l'avait désigné pour diriger l'équipe des maçons chargée de la réfection du toit du préau.

— C'est pour ce soir, avait-il glissé à l'oreille de Bill.

Bien que le gouverneur Pannell (en bas) fût absent, la chasse eut lieu aussitôt.



En haut, de gauche à droite : Les deux détenus Fred Amey et Mike Gasken.

Ci-dessus : Une vue générale du sévère pénitencier de Dartmoor.

# DEUX...

Gasken avait construit son plan. Ses camarades devaient l'aider à le réaliser. Son ami Fred Amey devait l'accompagner.

Au réfectoire, à l'heure du repas de midi, une brusque effervescence se manifesta parmi les détenus.

— La nourriture est mauvaise, hurla le gros Bill.

Et, d'un geste furieux, il renversa sur la table la bouillie d'avoine.

Ses camarades l'imitent. C'est alors un beau concert de gamelles frappant le bois de la table.

Les gardiens s'affolent. Va-t-on revivre les tragiques journées de révoltes de janvier dernier ?...

— Il faut prévenir le major Pannell !  
Le gouverneur de la prison est parti à Princetown. C'est son jour de congé. Peut-être pourra-t-on le trouver au cinéma.

Son remplaçant tente en vain de calmer le mécontentement. Les détenus sont enfermés pendant plusieurs heures supplémentaires dans leurs cellules. Ils s'y prêtent sans murmure, leur manifestation n'ayant pour but que de décaler la journée, afin de faciliter les desseins de Gasken.

A cinq heures, on autorise les détenus à sortir de leurs cellules. Les esprits semblent apaisés. Il fait tout à fait nuit. Une obscurité accrue par l'épaisseur du brouillard qui aug-

mente d'heure en heure, de minute en minute. Gasken a rejoint son équipe de maçons dans le préau. Il s'empare d'une haute échelle, l'appuie contre la muraille qu'il escalade rapidement. Fred Amey le suit comme un ombre.

Quelques minutes plus tard, les gardiens s'aperçoivent de l'évasion des deux détenus. Les sirènes d'alarme retentissent. Une équipe de gardiens sort à la poursuite des fugitifs. Celle-ci se révèle dangereuse. Le brouillard dresse son écran impénétrable, masquant les marécages vaseux, les étangs dissimulés sous une végétation au ras du sol.

Il faut prévenir le major Pannell. Où le joindre ? Bientôt, sur tous les écrans des cinémas de Princetown, la nouvelle est projetée en lettres flamboyantes :

« DEUX DÉTENUIS SE SONT ÉVADÉS DE DARTMOOR. »

Un homme bondit dans la salle. C'est le gouverneur. Il saute dans sa voiture. Il fait prendre tout de suite les mesures nécessaires, mobiliser l'armée des poursuivants. Déjà les avions vrombissent, les projecteurs fouillent l'ombre et le brouillard ; les sirènes glapissent, les chiens policiers gueulent vers l'inconnu...

Dans sa cellule, le gros Bill se penche vers le petit Putsch. Il sourit largement.

— J'ai gagné, Putsch !

— Oui, mais je parie un saucisson qu'il sera repris avant cinq jours.

— Tope-là. Un saucisson contre une boîte de thon. Il se passera huit jours avant que Gasken soit repris.

Il se tape les cuisses en riant :  
— Tu ne sais pas ! C'est un as !

■ ■ ■

Dartmoor n'admet pas qu'un prisonnier évadé reste en liberté plus de deux jours. Gasken avait battu le record en 1931. Cette fois-ci, son compagnon et lui demeurèrent libres pendant huit jours.

Il pleut à torrents. Les policiers sont harassés. Jour et nuit, ils ont parcouru, à pied, à motocyclette, en automobile, la lande immense qui encercle la prison. Le major Pannell a survolé lui-même la région. Il a dû voler constamment en rase-mottes, à cause du brouillard. La terreur habite les villages d'alentour. Les paysans barricadent leurs portes. Mais ils déposent chaque soir quelques victuailles sur le sol, pour éviter que les deux criminels, pressés par la faim, ne forent leurs maisons et ne les cambriolent.

La pluie ne cesse pas. Cela fait cinq jours qu'elle dure. Les deux hommes tiennent bon contre tous ceux qui les harcèlent, contre les hommes, contre le temps.

— Ils sont dans le bois de Bedford, signalent quelques paysans au major Pannell.

On cerne le bois. Toute la nuit, on bat les fourrés. Vainement. Le lendemain, nouvelle alerte.

— Ils sont tout près de Jelverston...

Jelverston est à huit kilomètres. Les automobiles foncent dans le jour levant. Les motocyclettes patinent sur la route glissante. A Jelverston, rien !

A Roborough, à Plymouth, à Exeter, sur les bords de la Tamar-River... La police est étendue. Nuits sans sommeil, journées de recherches... La brume étouffe les bruits, met les chiens en défaut, trouble la vision.

Enfin, un fermier des environs d'Exeter signale deux hommes. Ils longent la voie de chemin de fer qui va d'Exeter à Crediton. Ils semblent épuisés. Ce sont eux. A la vue des uniformes, ils essaient de fuir. La faim et le froid les ont affaiblis. Ils doivent se rendre.

Gasken murmure alors son odyssée tragique :  
La pluie... le froid... la faim... la brume... la vase !... Quel cauchemar.

Fred Amey ne dit rien mais son regard vacille au souvenir de cette fuite sans repos.

Lorsque, le lendemain, le major Pannell le fait demander, il s'échappe, en hurlant, des mains de ses gardiens, fonce sur le gouverneur et, d'un coup de tête, le jette contre le mur, à moitié assommé.

Il est devenu à demi fou.

■ ■ ■

— J'ai gagné, Putsch !  
— Oui, Bill !  
— Mais je te parie une boîte de biscuit contre dix saucisses, que Gasken n'en restera pas là...

Putsch hésite avant de répondre.  
— Accepté ! se décide-t-il enfin... Maintenant, il ne pourra plus s'évader. On le surveille !... Mais Bill cligne de l'œil et s'esclaffe.

John BERBY.

Le major Morris dirigea de nombreuses recherches au moyen d'avions.



# ... CONTRE TOUS



Toutes les autos qui sillonnaient les routes de la région étaient arrêtées et fouillées, tandis que de terribles bloodhounds (à droite) battaient furieusement les taillis et les marais environnants.

# LES VISAGES DE M

Marseille (de notre envoyé spécial).

TOUTES les deux avaient débarqué, au petit jour, en gare de Marseille, venant de Perpignan. Leur valise à la main, elles trébuchaient un peu en descendant du wagon aux glaces sales.

Elles avaient les paupières lourdes, un trait épais de crayon bleu sous les yeux, le visage affaissé comme un masque de carton qui aurait été aplati. Leur manteau était frippé, leurs bas mal tirés sur les jambes, le chapeau en mauvais équilibre sur la tête. Avec ça, un Italien au teint de pain doré qui leur avait demandé, à Miramas, où elles allaient et qui, maintenant, allumait une cigarette dans leur dos.

Où elles allaient ? Comme à chaque escale à Marseille... Un bar plus vieux qu'elles. Elles l'avaient toujours vu. Lorsqu'elles couraient les ruelles du Vieux-Port, il avait une devanture rouge.

Aujourd'hui, il est décoré de glaces et de marbre. Il a un comptoir en zinc, une machine à faire le café, nickelée comme les montres que le député offre aux joueurs de boules à l'occasion des concours de quartier, y siffle ainsi qu'une petite locomotive de bazar, lorsqu'on remplit une tasse.

Qu'elles accostent au port, un soir, ou qu'elles sortent de la gare, à l'aube, c'est toujours le même vent qui leur débourille le visage, la même odeur de coquillages et de fosse humaine qui se colle à leur robe, à leur peau. Quelque chose leur cogne dans la poitrine comme si le cœur laissait se détendre son grand ressort.

— Ce vieux Marseille ! dit Annette. Y a des jours où l'on se demande si on le reverra. Annette est la plus grosse. Elle a une large croupe, une figure bouffie, des cheveux noirs crépus.

L'autre, Solange, a des joues creuses, des cheveux blonds, un regard de chatte frileuse, des mains maigres, une bouche mince qui n'est qu'un trait écarlate.

Ainsi je les ai trouvées, à dix heures du matin, dans le bar du « Rendez-vous », à deux cents mètres de la Cannebière, et où, devant des cafés-crèmes ou des anisettes, s'échangent les filles déjà vingt fois vendues.

L'italien s'était assis à côté d'elles. Il avait offert un kirsch. Elles avaient préféré un croissant.

— Puisque je vous dis, répétait Annette, qu'on a quelqu'un qui nous place depuis qu'on est en « maison », on ne va pas lui faire des affronts, non !

Et Solange appuya : — Merci pour le trottoir ! Tu comprends, je sais ce que c'est. J'ai commencé rue de la Bouterie. J'ai tout vu. Je préfère encore refiler la moitié de la « passe » à la tôlière... Au moins, y a le chauffage central... J'ai attrapé la crève, moi, dans les courants d'air.

Elle toussa et fit une grimace.

— V'là Navet, annonça Annette. C'était lui. Il était dix heures et demie. On ne le voyait jamais avant midi au bar, car il se couche tard. Il fallait qu'il y eût « des chevaux à faire trotter », ce matin-là.

Depuis trente ans, Navet fait le commerce de femmes. Il a eu quelques ennuis autrefois, car, dans le troupeau des biques, se mêle parfois de trop jeunes brebis. Maintenant, Navet ne vend que des femmes de « poids », des majeures qui ont des papiers en règle, qui changent d'air mais jamais de lanterne.

Navet, rasé comme un père jésuite, a la photogénie d'un cabot de café-concert.

Des yeux de grenouille, deux rides épaisses qui vont des narines aux lèvres et puis, quand il rit, une bouche qui se fend, un menton qui s'es-camote, des paupières qui se baissent sur le regard comme un rideau sur un spectacle obscène.

D'un coup d'œil, Navet comprit la situation.

Il s'avança vers l'italien : — C'est pas ton travail, ça !

L'autre se leva : — Je prenais un verre.

— Va le boire ailleurs !... L'italien mit les mains dans ses poches et s'en alla.

— Ce sera un quart Vichy pour monsieur Navet, annonça le garçon.

Et Navet s'assit un peu lourdement à côté des filles, m'invitant à en faire autant.

— Je vais m'occuper de vous, leur dit-il.

**Grimpant du Vieux-Port (ci-dessous, à gauche, vu du pont transbordeur) vers la Mairie, les « rues chaudes » constituent une des attractions « touristiques » les plus renommées de la grande cité phocéenne.**

— Je vous ai vue au théâtre.

— Bah ! dit Solange en allumant une cigarette ; lorsque j'étais même, alors. Mon frère me menait au café-chantant du cours Belzunce.

— Vous étiez sur la scène.

Elle haussa les épaules.

— T'entends ça, Navet ? Moi, sur une scène ! Tu n'a jamais enrôlé personne pour le cinéma, toi ?

Mais Navet l'interrompit. Il a le goût des choses sérieuses.

— Ecoute monsieur, il a ses idées.

— Vous vous appelez Maya.

— Maya ? Attendez ! J'en ai connu une, mais c'était à Tunis. Comment était-elle ?

— Grande, avec une perruque rousse et un peignoir lie-de-vin, sous lequel elle était nue.

— Vous savez ! On finit toutes par se ressembler.

Mais Annette avala son café de travers :

— Tu ne piges pas que c'est d'une pièce que monsieur veut parler et qu'il fait des allusions... Je l'ai vue à Paris.

— Où que ça se passait, cette pièce ? demanda Solange.

— A Marseille. Dans une boutique où l'on vendait de l'amour comme d'autres vendent du sucre. Une boutique avec un lit, une cage à serin, pas loin du port.

— Un « magasin » ! C'est la rue de la Bouterie. Vous m'avez entendu dire tout à l'heure que c'est là que j'ai fait mes débuts, et c'est pour ça que vous trouvez que j'ai une ressemblance avec cette personne.

— Maya !... C'est vrai, vous savez ! que j'ai commencé là-bas. J'y suis restée six mois. Après, j'ai filé. On s'y battait toutes les nuits. J'avais le trac... Elle se tut, puis ajouta pour elle :

— Ca a bien changé, depuis !

Navet me lança un clin d'œil :

— Combien qu'tu gagnais, dans ce temps-là ?

— C'était déjà cent sous. Mais j'en ai connu une qui se faisait cent vingt à cent cinquante francs tous les jours, alors que la « passe » n'était qu'à vingt sous.

T'entends, Navet ? intervint Annette. C'était du travail ! Il a fallu que la copine me paye mon train pour venir de Perpignan. Si c'est pas dégoûtant !...

Puis, à moi :

— J'y suis restée trois mois, en « magasin ». Il y passe de tout : des nègres, des Arabes, des matelots, des Chinois. Quel métier !

— Elle préfère aller au Maroc, souffla Navet.

— Au Maroc ! Vous voulez que je vous le raconte, le tour que m'a joué ce salaud ?... Figurez-vous qu'il m'empaume : « Tu vas prendre le bateau... A Tanger, tu trouveras Lucien... Il te conduira où il faut. Là-bas, les maisons, c'est du luxe ». J'avais pas de papiers. Il a fallu que je me débrouille. En descendant, j'ai raconté que j'étais montée à bord pour visiter le bateau... On m'a laissée passer. Ils m'ont fait faire dix-huit cents kilomètres dans le bled pour m'em-mener dans un camp militaire. Nous étions deux Européennes et une demi-douzaine de mou-cékères. On couchait sous la tente et on servait de paillasse à tous les soldats en campagne... Quand l'alerte sonnait, les clients foudaient le camp. Avec ça, fallait tous les jours manger du poulet, des poulets maigres, coriaces, qui n'avaient que les os et la peau... Tu peux rigoler, Navet ! J'ai failli y crever, dans ton bordel ambulancier !

Navet se tapait sur les cuisses, la gorge gonflée d'un rire gras.

— Mais regardez-le, mais regardez-le ! répétait la fille, sans colère.

— C'est vrai, c'est vrai, ce qu'elle raconte, affirmait Navet.

— Au fond, convint Annette, c'est un bon type. C'est son métier de nous fourrer dedans. A nous de nous débrouiller.

Solange proposa :

— Si on allait faire un tour là-bas ?

— Où ça ? grogna Navet.

— Rue de la Bouterie. Je vais peut-être y retrouver des copines.

Un grand garçon pâle, au visage en lame de couteau, s'approcha :

— Veux-tu les placer chez Suzanne, à Aix ?

La bouche de Navet rejoignit son nez.

— Autant là qu'ailleurs, répondit

Annette. Les étudiants viennent de rentrer.

— Alors, donne un coup de téléphone, décida Navet. Je les enverrai ce soir.

Il se leva.

Solange se retrouva devant une glace, avec son image chiffonnée.

— Il faudra que j'aille chez le coiffeur, murmura-t-elle.

Nous descendîmes vers le Vieux-Port aux banderoles de ciel bleu.

Navet suivait péniblement, en butant contre les pavés. Solange le plaignit :

— Le pôvre ! Il a des rhumatismes...

Parmi tout un peuple de pêcheurs, de matelots, de dockers, de poissonnières, de nègres en salopette ou en veston « Côte d'Azur », Navet saluait du doigt des amis au passage.

Solange conta ses souvenirs :

— Tenez ! C'est à l'angle de cette rue qu'on a trouvé Paul-le-Corse. Un type lui avait planté un couteau dans le dos, à propos d'une femme. On l'a vu arriver du fond de la ruelle en zigzaguant ; il a eu la force de pousser la porte du bar. Et puis, il s'est affaissé.

« Rue de la Bouterie, j'ai vu tuer un nègre. Il y avait eu une discussion dans un bar. Je crois que le nègre avait serré un peu fort le cou d'une femme. Elle a appelé. Quand il est sorti, un maquereau s'est penché à la fenêtre du dessus. Pan ! Le crâne du nègre s'est couvert de mousse rouge. Il est tombé le nez par terre.

« On nous a interrogés. Naturellement, personne ne savait rien. On voulait nous coffrer. Puis, ça s'est arrangé. Vous comprenez, pour nettoyer la rue de la Bouterie, il aurait fallu fiche le feu aux quatre coins...

« Cette Maya dont vous me parliez, il ne lui est pas arrivé d'ennuis ? »

— On l'appelait Bella-Maya, comme je pourrais aujourd'hui vous appeler Solange-Maya, parce que les hommes lui prêtaient toujours un visage qu'elle n'avait pas... On rêve, en mer, paraît-il.

Solange fit une moue.

— Vous savez, les hommes, c'est pas pour la tête qu'ils viennent !...

■ ■ ■

Rue Lacydon, rue de la Bouterie, le coin de Reboule. C'est en exergue du Vieux-Port, à cent mètres de la mairie.

Un quartier de Marseille qui s'écroule. Des ruelles gluantes avec des masures lézardées, des boutiques humides comme des puits, des fenêtres crasseuses où pend du linge, et, tout en haut, un ruisseau de ciel qui s'étrangle. Il y a les enseignes lumineuses et les portes à clous d'or des lupanars, avec d'énormes mégères affaissées sur une chaise, incapables de bouger, qui interpellent tout ce qui passe ; les hommes en veston, les Sénégalais en uniforme, les femmes curieuses au bras d'un mari mal à l'aise.

— Entrez voir le cinéma, mes petits jeunes gens...

Car le cinéma pornographique est une des attractions du quartier.

On bien encore :

— Il y a dix belles filles. Venez boire un apéritif...

Le coin des maisons de tolérance est le plus calme, le plus propre, mon Dieu ! pourquoi ne pas l'écrire : le plus « touristique » !

Il est bien rare qu'on s'y batte ou qu'une « méléé » s'ouvre pour laisser sur le pavé un homme avec une balle dans le ventre.

**Rue Lacydon, rue de la Bouterie, le coin de Reboule ! C'est tout un quartier qui s'écroule. Des ruelles gluantes bordées de vieilles maisons lézardées.**

Rue de la Bouterie, c'est différent. Cette ruelle à filles, qui sent le poisson et la fange, a la plus funeste des réputations. Tout au long de ces deux ruisseaux, s'alignent les « magasins » et les bars.

Le « magasin » est un trou à bête, sans fenêtre, avec un seuil. Il a la dimension d'une cellule. A l'intérieur, un lit, une cuvette, un broc d'eau. La chaise est sur le trottoir. Elle permet à la fille d'attendre le client devant sa porte et de servir d'enseignante à sa boutique.

Les bars ont un comptoir vermoulu, une ou deux tables boiteuses. Quelques-uns — ce sont les plus fréquentés — possèdent un phonographe à pavillon.

Le bar a ses habituées : des filles fardées, chaussées de sandales, qui ont des bracelets de cuivre au bras ou des médailles au cou.

Tant pis pour celui qui ne traverse pas la rue d'un pas ferme et rapide. Hésite-t-il ? Flâne-t-il ?

Une fille sort du bar — faisant penser à l'araignée embusquée qui guette la mouche — et emporte la pochette du veston, ou le chapeau. Le truc est classique. C'est le « coup du chapeau ».

Au fond du bar, la fille crie, agitant le chapeau :

— Viens le chercher.

La bouteille de bière coûtera vingt francs. Et la patronne ajoutera :

— La « passe » est comprise !

Car, au-dessus du bar, il y a les chambres dont la porte reste toujours entrebâillée. Il suffit d'accrocher le veston à la patère pour risquer de ne pas retrouver son portefeuille.

Les maquereaux ne sont pas loin. Ils boivent des anisettes à côté, et font une belotte. Si un « client » crie un peu fort, ils montent voir ce qui se passe.

Tout de même ! Ça a changé, répétait Solange. Je ne reconnais plus personne.

Les filles la regardaient passer, les mains appuyées sur leurs genoux.

Solange nous montra un « magasin » devant lequel trônait une Tripolitaine à la peau hui-leuse, avec des boucles d'oreilles semblables à celles que portent les tziganes.

— C'est là, nous dit-elle. Navet me lança un clin d'œil :

— Elle va faire sa prière !... Et Solange demanda à la Tripolitaine :

— Tu permets ? C'est ici que j'ai commencé.

Nous entrâmes. La chambre avait une odeur écœurante d'encens. Sans doute l'Africaine brûlait-elle des pastilles d'Arménie.

Le lit était baneroche. Sur une table de nuit, il y avait une statue de la Vierge, en plâtre peint, et des pots de fards.

Au mur, tapissé de papier rouge, la fille avait épinglé la photographie d'une vedette de cinéma et la couverture d'un supplément du *Corriere della Serra*, représentant un dompteur dévoré par ses tigres.

**Une chaise devant la porte, une cuvette qui voisine avec une Vierge en plâtre : accessoires et décor lamentables du « magasin » d'illusion**



# MAYA

Solange, après avoir jeté un regard sur le plafond humide, demanda à la Tripolitaine :

— Il y pleut toujours ?

— Oui, dit l'autre.

— Moi, j'avais les foies, dit Annette.

— Et moi ! répliqua Solange. Quand je pense que c'est un nègre qui fut mon premier client. Il avait deux mètres de haut.

Un peu de sang lui monta aux joues.

— Je me suis mise à pleurer. Fallait que je sois gourde, hein ! Il a été chic. Il m'a pris sur ses genoux. « Combien que tu me donneras ? », que je lui ai demandé. Il m'a refilé dix francs... Bien sûr qu'on finit par s'y faire...

— Ça vaut mieux encore que d'être boniche, lâcha Annette.

D'autres filles s'étaient approchées. Une ou deux, peut-être, étaient encore jolies. Il y en avait qu'on devinait gâtées jusqu'à la moelle. Elles étaient fardées comme des marionnettes. D'autres avaient des couleurs de personnages de musée de cire. Au milieu, plusieurs, rondes ainsi que des toupies, vous donnaient l'idée de poussahs qu'une pichenette fait osciller.

— C'est une ancienne, avait expliqué Navet en montrant Solange.

Le chœur fut unanime.

— C'est la crise... On ne travaille plus, ma petite. Tu as bien fait de te débiter. Après neuf heures, on ne voit plus personne. Il n'y a que des nègres, des Algériens. Et maintenant, eux aussi se mettent à faire les marlous.

Et l'une cria :

— Qu'on fasse quelque chose, une révolution, une guerre, pour que les porte-monnaie se rembliment.

Solange était mélancolique. Elle se tourna vers nous :

— Vous voyez, même ici, ça ne va plus. C'est vrai que, pour des millions, je n'y reviendrais pas.

Et, à Navet :

— Ah ! Navet, quand est-ce que tu me le paieras, mon cabanon ?... J'ai une copine qui s'est mariée. Elle avait acheté une petite maison. Pour la maison, son mari a passé par dessus le reste. Je crois qu'ils ont un gosse aujourd'hui.

Annette fut philosophe :

— T'en fais pas ! Navet il l'a, lui, le cabanon !...

Mais Navet chancelait. Une énorme commère, sortie d'un bar voisin, avait failli le renverser.

Maintenant, nègres et Algériens (ci-dessous, à droite) fréquentaient à peu près seuls ce quartier où, la nuit, les filles se livrent à leur trafic.

— Ça vaut mieux encore que d'être boniche, lâcha Annette.

— Arrête-moi le sang !

Moine avait frappé sauvagement, par derrière. Tout ça parce que la petite Jacqueline Grimardias avait dix ans, que les fruits verts agacent les dents et que sa mère n'avait pas voulu la vendre.

Près de la poissonnerie, Solange serra la main de deux invertis en pyjama, aux cheveux ondulés, dont une mégère aux allures de marchande de sardines surveillait les œillades.

C'étaient « Mimosa » et « Ramona » qui commençaient leur journée, plus fructueuse que celles des filles.

Nous nous retrouvâmes devant la mer que le mistral giflait.

Solange et Annette s'étaient tues, étouffées par leurs souvenirs ; et puis elles étaient lasses.

Navet s'arrêta, me prit le bras, et, me montrant Notre-Dame-de-la-Garde, entre ciel et eau, dorée tel un archange de chapelle italienne, il murmura avec un trémolo d'émotion :

— Hein ! Que c'est beau !...

Pierre ROCHER.

Mais Navet chancelait. Une énorme commère, sortie d'un bar voisin, avait failli le renverser.

Maintenant, nègres et Algériens (ci-dessous, à droite) fréquentaient à peu près seuls ce quartier où, la nuit, les filles se livrent à leur trafic.

— Ça vaut mieux encore que d'être boniche, lâcha Annette.

— Arrête-moi le sang !

Moine avait frappé sauvagement, par derrière. Tout ça parce que la petite Jacqueline Grimardias avait dix ans, que les fruits verts agacent les dents et que sa mère n'avait pas voulu la vendre.

Près de la poissonnerie, Solange serra la main de deux invertis en pyjama, aux cheveux ondulés, dont une mégère aux allures de marchande de sardines surveillait les œillades.

C'étaient « Mimosa » et « Ramona » qui commençaient leur journée, plus fructueuse que celles des filles.

Nous nous retrouvâmes devant la mer que le mistral giflait.

Solange et Annette s'étaient tues, étouffées par leurs souvenirs ; et puis elles étaient lasses.

Navet s'arrêta, me prit le bras, et, me montrant Notre-Dame-de-la-Garde, entre ciel et eau, dorée tel un archange de chapelle italienne, il murmura avec un trémolo d'émotion :

— Hein ! Que c'est beau !...

Pierre ROCHER.

Mais Navet chancelait. Une énorme commère, sortie d'un bar voisin, avait failli le renverser.

Maintenant, nègres et Algériens (ci-dessous, à droite) fréquentaient à peu près seuls ce quartier où, la nuit, les filles se livrent à leur trafic.

— Ça vaut mieux encore que d'être boniche, lâcha Annette.

— Arrête-moi le sang !

Moine avait frappé sauvagement, par derrière. Tout ça parce que la petite Jacqueline Grimardias avait dix ans, que les fruits verts agacent les dents et que sa mère n'avait pas voulu la vendre.

Près de la poissonnerie, Solange serra la main de deux invertis en pyjama, aux cheveux ondulés, dont une mégère aux allures de marchande de sardines surveillait les œillades.

C'étaient « Mimosa » et « Ramona » qui commençaient leur journée, plus fructueuse que celles des filles.

Nous nous retrouvâmes devant la mer que le mistral giflait.

Solange et Annette s'étaient tues, étouffées par leurs souvenirs ; et puis elles étaient lasses.

Navet s'arrêta, me prit le bras, et, me montrant Notre-Dame-de-la-Garde, entre ciel et eau, dorée tel un archange de chapelle italienne, il murmura avec un trémolo d'émotion :

— Hein ! Que c'est beau !...

Pierre ROCHER.

Mais Navet chancelait. Une énorme commère, sortie d'un bar voisin, avait failli le renverser.

Maintenant, nègres et Algériens (ci-dessous, à droite) fréquentaient à peu près seuls ce quartier où, la nuit, les filles se livrent à leur trafic.

— Ça vaut mieux encore que d'être boniche, lâcha Annette.

— Arrête-moi le sang !

Moine avait frappé sauvagement, par derrière. Tout ça parce que la petite Jacqueline Grimardias avait dix ans, que les fruits verts agacent les dents et que sa mère n'avait pas voulu la vendre.

Près de la poissonnerie, Solange serra la main de deux invertis en pyjama, aux cheveux ondulés, dont une mégère aux allures de marchande de sardines surveillait les œillades.

C'étaient « Mimosa » et « Ramona » qui commençaient leur journée, plus fructueuse que celles des filles.

Nous nous retrouvâmes devant la mer que le mistral giflait.

Solange et Annette s'étaient tues, étouffées par leurs souvenirs ; et puis elles étaient lasses.

Navet s'arrêta, me prit le bras, et, me montrant Notre-Dame-de-la-Garde, entre ciel et eau, dorée tel un archange de chapelle italienne, il murmura avec un trémolo d'émotion :

— Hein ! Que c'est beau !...

Pierre ROCHER.

Mais Navet chancelait. Une énorme commère, sortie d'un bar voisin, avait failli le renverser.

Maintenant, nègres et Algériens (ci-dessous, à droite) fréquentaient à peu près seuls ce quartier où, la nuit, les filles se livrent à leur trafic.

— Ça vaut mieux encore que d'être boniche, lâcha Annette.

— Arrête-moi le sang !

Moine avait frappé sauvagement, par derrière. Tout ça parce que la petite Jacqueline Grimardias avait dix ans, que les fruits verts agacent les dents et que sa mère n'avait pas voulu la vendre.

Près de la poissonnerie, Solange serra la main de deux invertis en pyjama, aux cheveux ondulés, dont une mégère aux allures de marchande de sardines surveillait les œillades.

C'étaient « Mimosa » et « Ramona » qui commençaient leur journée, plus fructueuse que celles des filles.

Nous nous retrouvâmes devant la mer que le mistral giflait.

Solange et Annette s'étaient tues, étouffées par leurs souvenirs ; et puis elles étaient lasses.

Navet s'arrêta, me prit le bras, et, me montrant Notre-Dame-de-la-Garde, entre ciel et eau, dorée tel un archange de chapelle italienne, il murmura avec un trémolo d'émotion :

— Hein ! Que c'est beau !...

Pierre ROCHER.

Mais Navet chancelait. Une énorme commère, sortie d'un bar voisin, avait failli le renverser.

Maintenant, nègres et Algériens (ci-dessous, à droite) fréquentaient à peu près seuls ce quartier où, la nuit, les filles se livrent à leur trafic.

— Ça vaut mieux encore que d'être boniche, lâcha Annette.

— Arrête-moi le sang !

Moine avait frappé sauvagement, par derrière. Tout ça parce que la petite Jacqueline Grimardias avait dix ans, que les fruits verts agacent les dents et que sa mère n'avait pas voulu la vendre.

Près de la poissonnerie, Solange serra la main de deux invertis en pyjama, aux cheveux ondulés, dont une mégère aux allures de marchande de sardines surveillait les œillades.

C'étaient « Mimosa » et « Ramona » qui commençaient leur journée, plus fructueuse que celles des filles.

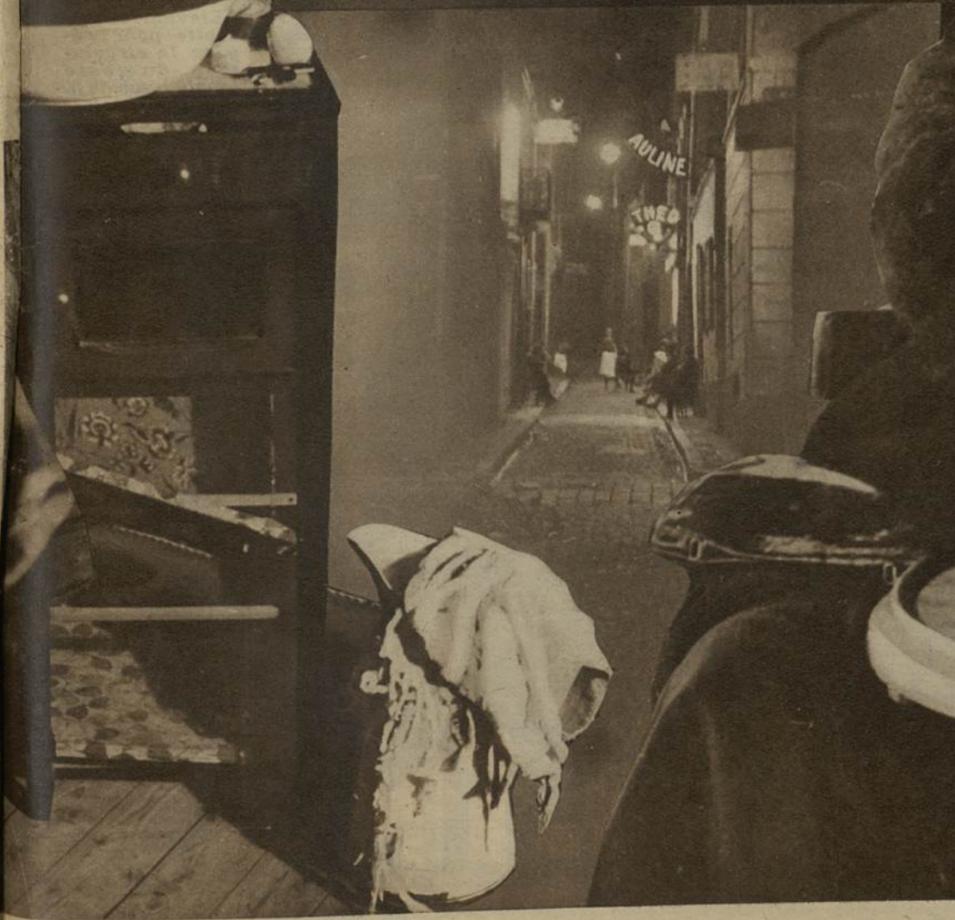
Nous nous retrouvâmes devant la mer que le mistral giflait.

Solange et Annette s'étaient tues, étouffées par leurs souvenirs ; et puis elles étaient lasses.

Navet s'arrêta, me prit le bras, et, me montrant Notre-Dame-de-la-Garde, entre ciel et eau, dorée tel un archange de chapelle italienne, il murmura avec un trémolo d'émotion :

— Hein ! Que c'est beau !...

Solange et Annette (en bas, à droite) s'étaient assises à la terrasse d'un bar. — Face à ces rues sordides où du linge en train de sécher bat pavillon de la misère, N. D. de la Garde resplendit comme un archange de chapelle italienne.



### III. — 70°/o D'AVEUX (1)

Il existe beaucoup d'expressions pour désigner la manière dont on rafraîchit la mémoire des individus arrêtés. En France, vous avez le « passage à tabac » qui se complète par la locution « se mettre à table » ou « manger le morceau ». Aux Etats-Unis, on dit : « shellacking », « break in the news », etc... qui, en réalité, sont des expressions argotiques, intraduisibles en français.

Mais je dois dire que l'emploi de ces méthodes énergiques a permis de résoudre soixante-dix pour cent des cas traités. On n'emploie pas toujours la même manière. Celle-ci varie selon les circonstances. Parfois, il suffit de simples persuasions pour obtenir l'aveu. Tout dépend du méfait et de l'individu.

La brute proprement dite, le gredin de basse classe sont martelés avec tout ce qui tombe sous la main... Dès que la rapidité d'action est jugée indispensable, afin de permettre l'arrestation de complices avant qu'ils aient eu le temps de se terrer en lieu sûr, ou encore lorsque la police a à venger l'un des siens, il n'est plus question d'interrogatoire patient, serré, selon les meilleures traditions et la plus habile technique. J'ai vu frapper un homme sur la pomme d'Adam jusqu'à ce qu'il vomisse le sang. J'en ai vu un autre garrotté sur une chaise de dentiste — je cite les cas en détail dans d'autres chapitres — et torturé avec raffinement par un homme de métier, qui paraissait y prendre grand plaisir.

Je ne puis me rappeler tous les « massages » policiers que j'ai vus. Pas plus que vous ne pourriez vous souvenir de tous les tramways ou autobus que vous avez vus passer dans la rue. Il n'y a rien d'extraordinaire ou d'anormal — du point de vue de la police — dans l'application du troisième degré. Cela fait partie de la routine habituelle.

■ ■ ■

Mais il ne faut pas oublier que les « durs à cuire », ceux que l'on surnomme les « gorilles », les gangsters endurcis, qui joyeusement commettent les pires assassinats, ne craignent aucunement une arrestation. Ils possèdent, la plupart du temps, des amis influents dans la politique ; ils savent intimider — ou, mieux, corrompre — les témoins, parfois les plaignants eux-mêmes.

Rien de plus instructif que la lecture du casier judiciaire de nombre de criminels notoires et la comparaison entre le nombre d'arrestations et celui des condamnations.

(1) Voir « DÉTECTIVE » depuis le n° 213.

La plupart des bandits cotés et connus n'ont même pas une conviction, reconnaissance de culpabilité. Quant aux condamnations !...

Aussi « passer en justice » est pour eux une plaisanterie. Mais subir le troisième degré est chose toute différente. Il est bon de constater que les gangsters, qui ne se gênent guère pour terrasser un passant, le frapper à coups de pied dans le ventre ou l'assommer à coups de matraque, se mettent à hurler de frayeur ou à sangloter dès les premières mesures de la musique. Les gangsters sont des lâches, et, sans vouloir émettre une opinion sur le troisième degré et sa valeur sociale, je ne puis que regretter que la plupart de nos criminels connus en soient protégés par leurs associations politiques. Car s'il est des prisonniers qui ont mérité de le subir, c'est bien ceux-là. Actuellement, on ne l'applique que sur les pauvres, les ignorants, les « sans-amis ».

Par contre, dès que l'individu arrêté appartient à une classe sociale plus élevée, on fait appel à sa conscience par le raisonnement, la persuasion, on lui promet de l'aider... Seulement, son ignorance des lois est parfois effarante et sa confiance en soi fort grande.

Il s'imagine qu'il est capable de lutter, qu'il est à « la hauteur de la situation ». Il se livrera à des débauches d'éloquence, et, s'il est coupable, se perdra infailliblement, car, tôt ou tard, il commettra des erreurs en exposant son alibi.

On le laissera donc parler à son aise, puis on lui fera toucher du doigt la faiblesse du tissu de mensonges dans lequel il s'est emporté.

Tous les criminels qui se sont basés sur les données d'écrivains spécialistes de romans policiers ont commis la même erreur. Ils ne savent pas éviter des contradictions enfantines. Ils se préparent des alibis, prévoient tout, sauf ce qui tombe sous le sens commun. D'autres fois, si le crime a été adroitement exécuté, on peut retrouver l'identité du coupable en suivant la piste jusqu'à l'achat de l'instrument du méfait.

Ces coupables ne comprennent pas qu'il n'existe pas d'alibi parfait. Le seul alibi parfait est : pas d'alibi du tout. Ne pas parler, c'est la manière la plus efficace pour ne pas se livrer. Au fond, le mutisme cède à son tour, lorsque le prisonnier est obligé, par ses interrogatoires, de rester éveillé vingt-quatre heures, quarante-huit et parfois jusqu'à quatre-vingt-seize heures. Il n'y a plus alors de force physique. Encore moins de force morale. L'accusé s'effondre et, dans l'espoir d'un peu de sommeil, il se « met à ta-

ble ». En Amérique, on dit « sortir propre » (to come clear).

Il est facile de réduire à merci un habitué des stupéfiants. Cela dure plus ou moins longtemps, selon la gravité de la passion. Pour un peu de coco ou de morphine, que l'on exhibe hors de sa portée, l'intoxiqué vendrait son âme au diable. Et même l'âme de sa mère...

Un stratagème qui réussit souvent est de faire croire au prisonnier que ses complices ont déjà parlé et l'ont dénoncé. On lui affirme :

— Ton copain a déclaré que c'est toi qui avais tiré.

Le résultat ne tarde pas. Il cède à la colère :

— Moi ? s'écrie-t-il. Jamais de la vie. C'est lui qui...

Et le voici lancé sur la voie des aveux, avant même qu'il se soit rendu compte qu'il vient d'être joué. Il ne se doute guère qu'aux Etats-Unis la complicité d'assassinat ou de tout acte ayant amené ledit assassinat sont aussi punissables que le crime proprement dit.

D'après la police, il faut compter les étrangers parmi les récalcitrants les plus difficiles à réduire. Ils n'ont pas d'alibi, cet alibi que l'enquête réduirait à néant. Ils commettent leurs crimes en solitaires et n'avouent rien sous les « rossées » les plus copieuses des flics. On ne peut imaginer le degré de résistance aux coups d'un étranger. Il prétendra ne pas comprendre un mot d'anglais, et l'on aura beau lui donner un interprète, il ne le comprendra pas non plus. Divulguer quoi que ce soit ou compromettre un compatriote signifierait l'arrêt de mort.

Toutefois, la police, décidément ingénieuse, a trouvé à l'usage de certains une méthode assez heureuse. Elle menace l'accusé de le dénoncer à ses amis — anonymement — comme... indicateur de police !

Nous allons maintenant passer, après ce prologue nécessaire, à la description de scènes dont j'ai été témoin. On notera que, dans certains cas, la férocité de la police peut être expliquée par la fureur provoquée par la mort d'un de ses membres.

Parfois, il ne s'agit même pas d'obtenir un renseignement du prisonnier. On le frappe pour le châtier simplement. La police, aux Etats-Unis, a ajouté à ses fonctions, qui sont d'arrêter, une autre fonction, qui est celle de punir !

(A suivre.)

Emmanuel H. LAVINE.

Traduit et adapté de l'anglais par Henry MUSNIK.

(Copyright by Galtimard, 1932.)

En Amérique, les arrestations et les interrogatoires (en bas) ne vont presque jamais sans « massages » policiers, forme aiguë de notre « passage à tabac ».

Élevant la main droite pour régler la circulation, du geste symbolique de la « Liberté éclairant le monde », ce policeman yankee semble particulièrement inoffensif. Mais les pratiques du « troisième degré » lui sont pourtant familières.

# LE "GRILLING"

Famille B... de Saint-Etienne recherche d'urgence jeune homme 22 ans ayant quitté Besançon dep. le 17 août 1931. Serait heureuse que cette lecture le détermine à donner de ses nouvelles. Serait reconnaissante à pers. pouvant donner renseign. Ecr. B. chez Mlle DEBUSSY, 21, r. de la Bourse, St-Etienne (Loire).

## CECI INTERESSE

TOUS LES JEUNES GENS ET JEUNES FILLES,  
TOUS LES PÈRES ET MÈRES DE FAMILLE.

L'ÉCOLE UNIVERSELLE, la plus importante du monde, vous adressera gratuitement, par retour du courrier, celles de ses brochures qui se rapportent aux études ou carrières qui vous intéressent.

L'enseignement par correspondance de l'École Universelle permet de faire à peu de frais toutes ces études chez soi, sans dérangement et avec le maximum de chances de succès.

Broch. 48.704 : Classes primaires complètes ; Certificat d'études, Brevets, C.A.P., professeurs.

Broch. 48.710 : Classes secondaires complètes ; baccalauréats, licences (lettres, sciences, droit).

Broch. 48.716 : Carrières administratives.

Broch. 48.722 : Toutes les grandes écoles.

Broch. 48.728 : Emplois réservés.

Broch. 48.734 : Carrières d'ingénieur, sous-ingénieur, conducteur, dessinateur, contremaître dans les diverses spécialités : électricité, radiotélégraphie, mécanique, automobile, aviation, métallurgie, mines, travaux publics, architecture, topographie, chimie.

Broch. 48.740 : Carrières de l'Agriculture.

Broch. 48.746 : Carrières commerciales (administrateur, secrétaire, correspondant, sténodactylo, contentieux, représentant, publicité, ingénieur commercial, expert-comptable, comptable, teneur de livres) ; Carrières de la Banque, de la Bourse, des Assurances et de l'Industrie hôtelière.

Broch. 48.752 : Anglais, espagnol, italien, allemand, portugais, arabe, espéranto. — Tourisme.

Broch. 48.758 : Orthographe, rédaction, rédaction de lettres, versification, calcul, calligraphie, dessin.

Broch. 48.764 : Marine marchande.

Broch. 48.770 : Solfège, chant, piano, violon, accordéon, flûte, saxophone, harmonie, transposition, contrepoint, composition, orchestration, professeurs.

Broch. 48.776 : Arts du Dessin (cours universel de dessin, dessin d'illustration, composition décorative, figurines de mode, anatomie artistique, peinture, pastel, fusain, gravure, décoration publicitaire, aquarelle, métiers d'art, professeurs).

Broch. 48.782 : Métiers de la Couture, de la Coupe, de la Mode et de la Chemiserie (petite main, seconde main, première main, vendeuse-retoucheuse, couturière, modéliste, modiste, représentante, lingère, coupe pour hommes, coupeuse, coupeur chemisier, professeurs).

Broch. 48.788 : Journalisme, secrétariat ; éloquence usuelle.

Broch. 48.794 : Cinéma : scénario, décors, costumes, photographie, prise de vues et prise de sons.

Broch. 48.795 : Carrières coloniales.

Envoyez aujourd'hui même à l'École Universelle, 59, bd Exelmans, Paris (16<sup>e</sup>), votre nom, votre adresse et les numéros des brochures que vous désirez. Écrivez plus longuement si vous souhaitez des conseils spéciaux à votre cas. Ils vous seront fournis très complets, à titre gracieux et sans engagement de votre part.

# de la GAITÉ CHEZ VOUS par la MUSIQUE

C'EST CE QUE VOUS APPORTE AVEC  
12 MOIS DE CRÉDIT

L'INTERMÉDIAIRE, 17, rue Monsigny, 17 à PARIS



### "EDISON-BELL"

(Modèle « Sympho » de fabrication française), gainé simili-cuir bleu, diaphragme à aiguille, qualité supérieure, moteur pouvant jouer deux faces sans remontage, puissante amplification, boîte à aiguilles extérieure, poignée extensible, arrêt automatique.

40 fr.

à la commande et 12 MENSUALITÉS de

45 fr.

### "ERARD"

(la célèbre marque française de pianos) luxueux gainage simili-cuir, marron, vert ou grenat diaphragme à aiguille, manivelle intérieure fixe. Ressort spécial double. Arrêt automatique, fonctionnant sans réglage préalable. Couvercle contenant 8 disques de 30 centimètres.

60 fr.

à la commande et 12 MENSUALITÉS de

70 fr.



GARANTIE : 1 AN

AVEC CHACUN DE CES APPAREILS SONT COMPRIS

30 Morceaux "EDISON-BELL" à choisir dans le répertoire de cette marque et une boîte de 200 aiguilles  
Nous livrons aussi avec 12 mois de crédit les disques de toutes marques sans aucune majoration

BULLETIN DE COMMANDE : Veuillez m'envoyer franco gare un appareil  
NOM \_\_\_\_\_ PROFESSION \_\_\_\_\_  
ADRESSE \_\_\_\_\_

Demandez notre "Catalogue 7.022" de phonographes Gramophone, Columbia, etc., vendus aussi avec 12 mois de crédit

M<sup>ME</sup> PREVOST Avenir prèdit. Conseils. Date de Nazareth. Pl. Republ. Ind cour à dr. 3<sup>e</sup> ét. Pas les M.S.

M<sup>ME</sup> LEBERTON TAROTS, CHIROMANCIE, ASTROLOGIE. De 1 h. à 7 h. ou par corresp. 20, rue Brey, 1<sup>er</sup> à gauche, PARIS (10<sup>e</sup>).

Voulez-vous être forts, vaincre et réussir ?  
CONSULTEZ Mme Thérèse Girard, voyante célèbre, diplômée. Expériences sous contrôle scientifique connue du monde entier par ses prédictions et ses conseils. 78, av. des Terres, (17<sup>e</sup>). De 1 à 7 h. cour, 3<sup>e</sup> étage.

ÉCRITURES chez soi, gros gains assurés. Écrire à Mme PERROT M. à Jarny (M.-et-M.). 7 fr. le CENT Copies d'ad. et gains suivis à CORRESPONDANTS 2<sup>e</sup> sex. p. lois. Étab. T. SERTIS, Lyon.

100 fr. le mille, adresses à copier p. enveloppes, travail assuré partout. Manuf. Vulcan, 2, Lyon.  
1.000 frs p. mois et plus pend. loisirs 2 sexes. Tte l'année. Manufact. D. PAX, Marseille.

MORGANE Verra tout dans vos mains. Interprète les songes. Tarots Chromancie. 36, avenue Mozart (16<sup>e</sup>), 2<sup>e</sup> étage. Métro Ranelagh, de 2 h. à 6 h.

M<sup>ME</sup> de THELES CÉLEBRE VOYANTE DIPLOMÉE Voyante à l'état de veille. Tarots, Horos. De 3 à 7 h. et p. cor. mandat 10 fr. 50. d. nais. T. l. j. (lun. exc.), 74, r. Lourmel, 4<sup>e</sup> ét. à dr. Métro : Beaugrenelle, Paris (15<sup>e</sup>).

Vous qui avez difficultés d'affaires, d'argent, d'affection, de santé, consultez :

M<sup>ME</sup> PAULETTE D'ALTY Professeur libre d'astrologie G<sup>le</sup> Manoscopie qui transforme les étes ainsi que les destinées troubles. C'est la personnalité la plus vraie, la mieux éclairée, et possédant un don absolument extraordinaire de savoir répondre à tout et trouver la solution de toute difficulté. Corr. dét. : depuis 20 fr. SECRET ÉGYPTIEN INFAILLIBLE  
1, rue de l'Arc-de-Triomphe, Paris. Étoile 12-52.

Le Prof. RICHARD par les signes Graph. et l'Astrolog. révèle scient. tout, fait réussir Affaires, Mariages, Argent. Env. écriture et date naiss. 10 fr. mand. 23, r. des Vallées, Colombes (Seine).

VOYANTE Tarots, Astrol., Lign. main, Guide précieux, Succès en tout. Date des événements. Mme MAY, 86, rue des Moines (17<sup>e</sup>). (De 2 à 7 h.) et par corr. 20 fr. même dim. Mét. Brochant.

MARTHA MARY VOYANTE : Trans. pensée. Fixe date év<sup>ts</sup> p. lect. d. sable et crist. l. 7 H. sauf L. 70, r. Pixérécourt (20<sup>e</sup>) 5<sup>e</sup> ét. Mét. : Pl. d. Fêtes. P. cor. 20 f. 50.

C'est à l'École Spéciale d'Administration seule 28, Bd des Invalides, Paris-7<sup>e</sup> que l'on a volume gratuit, 128 pages, documentation complète, France, Colonies, Carrières

## DE L'ETAT



## Pour être belle ce soir ! UTILISEZ LE ROUGE

TENACE, NI GRAS, NI SEC  
QUATRE TEINTES 10 FRs  
29, BOUL. DES ITALIENS — PARIS  
EN VENTE PARTOUT

## DE VIOLET

## Que vous réserve l'avenir ? Comment améliorer votre sort ?

Le mystérieux et célèbre Fakir-Astrologue, de retour des INDES, vous le dira. De tous les astrologues d'Occident et d'Orient lui SEUL possède, de son POUVOIR SURNATUREL, des attestations médicales légalisées par les autorités. Milliers de lettres de remerciements de toutes les parties du monde de clients ayant tout tenté sans résultat et qui par lui ont obtenu le bonheur désiré. Voulez-vous aussi connaître votre vie et réussir dans ce que vous désirez Écrivez-lui et vous recevrez sa not. grat. : « Ne pas envoyer d'argent. Joindre seulement 3 n. timb. pour réponse : Prince SAYDAR. (Inter. Occulte Serv. PS). La Redoute, ALGER, Algérie.

Vente directe du fabricant aux particuliers — franco de douane  
Fr. 37- Fr. 40- Fr. 45- Fr. 50-  
affranchir lettres 1.50 cartes post. 0.90  
100.000 clients par an — 30.000 lettres de remerciements  
Demandez de suite notre catalogue français gratuit.  
MEINEL & HEROLD, Klingenthal (Saxe) 509

## Maigrissez en secret

sans avirer de drogues, pour être mince et à la mode ou pour mieux vous porter. Résultat visible à partir du 5<sup>e</sup> jour. Écrivez, en citant ce journal, à Mme COURANT, 98, boulevard Auguste-Blanc, Paris, qui a fait vous d'envoyer gratuitement recette simple et efficace, facile à suivre en secret. Un vrai miracle !

## AVIS

Le Détective ASHELBE reçoit tous les jours de 4 à 7 heures.  
34, rue La Bruyère (IX<sup>e</sup>) - Trinité 85-18

## Le PROGRÈS, toujours le PROGRÈS ! Les PHONOGRAPHES PORTATIFS "La Voix d'Or"



Représentent l'ULTIME PERFECTION  
De perfectionnements en perfectionnements, les Constructeurs du Phono "La Voix d'Or" ont enfin réalisé la nouvelle MERVEILLE que nous présentons aujourd'hui aux lecteurs. NOS APPAREILS peuvent maintenant prétendre à la première place parmi tous ceux parus à ce jour.  
Nous proclamons et prouvons son incontestable SUPÉRIORITÉ parce que  
1<sup>o</sup> - Le Diaphragme est la pièce dominante du phono et celui de "LA VOIX D'OR" est un MAESTRO véritable dont les qualités sont incomparables. Il joue les disques à AIGUILLE et les disques à SAPHIR à la volonté de l'auditeur et il n'altère pas les disques. SONORITE, PURETE, FIDELITE constituent sa valeur fondamentale.  
2<sup>o</sup> - La caisse de résonance, merveilleuse acoustique, donne aux émissions une amplification puissante sans distorsion ni déformation des sons, garantissant ainsi un rendement maximum.  
3<sup>o</sup> - Le Moteur robuste et silencieux, mouvement à vis sans fin assure l'audition d'un disque entier. Peut se remonter en jouant.  
4<sup>o</sup> - Une jolie Mallette transportable entièrement gainée en simili cuir granité marocain. Coin métal nickelé, pieds caoutchouc, poignée cuir, couvercle pouvant contenir 5 disques. Aspect riche, élégant, un vrai bijou avec fermoir nickelé.

Prix de l'appareil n°1 et des 30 morceaux. } 575 fr. Payables 40 francs par mois.  
Sur disques double face.

AUX PERSONNES qui désirent un Phono de grand luxe, NOUS OFFRONS le SUPERPHONO "La Voix d'Or" n°2 gainé simili cuir d'un effet merveilleux comportant un DIAPHRAGME supérieur Mestro et un Amplificateur acoustique en matière spéciale ANTIVIBRATOIRE d'un rendement insurpassable, c'est la VOIX HUMAINE réelle, naturelle, émise dans la perfection.

Prix de l'appareil n°2 et des 30 morceaux. } 795 fr. Payables 50 francs par mois.  
sur grands Disques double face.

DÉTAIL des 30 morceaux sur Disques à Aiguilles ou à Saphir : Opéras, Opéras-Comiques, Chants, Danses, Orchestres, Fantaisies

### BULLETIN DE COMMANDE

Veillez m'adresser le Phono "La Voix d'Or" avec les 30 morceaux sur Disques Double Face N° au prix de 575 fr. au prix de 795 fr. (biffer le prix non choisi) que je m'engage à payer par traites de 40 fr., de 50 fr. par mois, jusqu'à complet paiement. Expédition en port dû. Chaque traite est majorée de 1 fr. pour frais d'encaissement.

NOM \_\_\_\_\_ Signature :  
PRÉNOMS \_\_\_\_\_  
PROFESSION \_\_\_\_\_  
RUE \_\_\_\_\_  
VILLE \_\_\_\_\_ Dép \_\_\_\_\_

Découper ce Bulletin et l'envoyer à  
L'ÉCONOMIE PRATIQUE S. A., 15, Rue d'Enghien, PARIS (X<sup>e</sup>)

*Le premier hebdomadaire des faits-divers*

5<sup>e</sup> Année - N° 215

1 FR. 50 - TOUS LES JEUDIS - 16 PAGES

8 Décembre 1932

# DÉTECTIVE

## Les visages de Maya



**Tenant ouverts, jour et nuit, leurs « magasins » d'illusions dans les rues chaudes de Marseille, rares sont les nouvelles Maya qui peuvent échapper à la tyrannie des trafiquants du Vieux-Port.**

(Lire, pages 12 et 13, le pittoresque reportage de notre correspondant particulier Pierre Rocher.)

AU SOMMAIRE | L'échafaud sur la place publique? par Maggie Guiral. — Bataille de hyènes, par Martin Boesman. — La solitaire, par R. Ménoret. — L'enfant perdu, par M. Montarron. — Le poids d'une faute, par J. Roberti — Deux contre tous, par John Berby. — Le «grilling», par Henry Musnik.